

L'ACTION FRANÇAISE

5 2 0 0 0

4 € | N° 2819 | 65° année | Du 16 juin au 6 juillet 2011 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



Pour incarner l'État...

Page 3

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

Portugal et Grèce :

Démocraties sacrificielles p. 2

✓ POLITIQUE

Réforme de la Justice :

Le peuple en correctionnelle ... p. 4

✓ SOCIÉTÉ

Rapport de l'IGAS :

Mettre les pères au foyer p. 4

En marge de l'affaire DSK :

La France n'est pas machiste ! . p. 5

Nucléaire :

Savoir raison garder p. 6

✓ MONDE

Union européenne :

Désillusion chypriote p. 7

Échouage monétaire

aux États-Unis p. 8

La Révolution tunisienne

au tournant p. 9

La situation en Libye p. 9

✓ ARTS & LETTRES

Graham Greene :

Sous couvert d'espionnage ... p. 10

Petits crimes de papier p. 11

✓ HISTOIRE

Sainte Jehanne de France p. 12

✓ IDÉES

Maxence Hecquard :

La démocratie démasquée ... p. 13

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

Anticipation :

À la source des dystopies p. 14



Un dimanche à la campagne

IL RÉGNAIT une ambiance particulière samedi, dimanche et lundi derniers au château de Presles dans le Val d'Oise. N'étaient les drapeaux rouges et le tutoiement de rigueur pour démasquer les ci-devants, l'ingénu de passage pouvait être surpris.

Il s'agissait de la fête de Lutte Ouvrière dans le parc du château qui appartient au mouvement et ressemble au Moulinsart de Hergé. Des dizaines d'hectares, des arbres séculaires, le tout à grand renfort d'affiches à l'entête desquelles le rendez-vous

est donné sans rire « le week-end de la Pentecôte ». L'ensemble était quand même bon enfant, familial et sympathiquement festif. Certes, on s'attendrait à une kermesse en Seine-Saint-Denis, dans un cadre plus prolétaire, un peu moins "madame la comtesse reçoit aujourd'hui". Caractère insolite que ce cadre champêtre où, pour occuper les enfants, on organise entre quelques débats "engagés" un village médiéval, en réalité un refuge féodal pour adultes navrés de vivre à l'ère du capitalisme triomphant. Quelques symboles rappelaient tout de même l'endroit où l'on se trouvait. Une Diane chasserresse avait été repeinte en déesse noire au nom de l'égalitarisme. On rappelait ici où là les heures de gloire de

la Commune et d'octobre 1917, sans songer un instant à la façon dont tout cela avait fini. Peut-être le plus curieux résidait dans ces stands régionalistes, Bretagne, Lorraine, Normandie... bien loin de l'idéal internationaliste.

Ce dernier parti antidémocratique, qui joue le jeu des élections démocratiques tout en réclamant la dictature du prolétariat, refuse encore systématiquement toute alliance. Nathalie Arthaud ne vient-elle pas d'affirmer : « Faire un plus gros score, à quoi cela peut-il servir ? » Et si nous partagions plus avec ces militants qu'avec les machines électorales d'une république à bout de souffle ? □

Marc Savina

M 01093 - 2819 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

■ ZONE EURO

Démocraties sacrificielles

Tandis que des élections viennent de conforter le programme d'austérité budgétaire approuvé par le Portugal, le contexte socio-politique s'avère tendu en Grèce, où le spectre d'une faillite n'est pas écarté.

Quand une manifestation de masse se déploie à Athènes ou à Lisbonne, "on" - pronom médiatiquement indéfini - nous dit que le peuple exprime sa colère ou ses angoisses devant les effets de la mondialisation, à moins que ce ne soient les excès du capitalisme. Cet abus de langage s'est traduit le 5 juin par un ironique paradoxe : les électeurs portugais ont majoritairement acquiescé à un programme d'austérité toujours plus drastique.

Revers de l'ultra-gauche

Certes, l'ampleur de l'abstention, 41 %, permet de relativiser. Il n'empêche, après avoir confié leur destin pendant une quarantaine d'années au sage Salazar, puis s'être égarés dans des expériences improbables, les Portugais semblent s'être résignés à l'ordinaire du jeu démocratique. En conséquence de quoi ils ont infligé une sévère défaite à la gauche socialiste et au Premier ministre José Socrates, au pouvoir depuis 2005. À un gouvernement décrédibilisé après trois plans d'austérité en seulement un an, et un prêt de 78 milliards d'euros consenti le mois dernier par la "troïka" FMI, Banque centrale européenne et UE, en échange d'un programme de rigueur et de réformes, autrement dit d'un nouveau tour de vis. Le plus marquant n'est pas forcément l'effondrement du parti socialiste, mais plutôt le net recul des mouvements se situant "à la gauche de la gauche", les communistes alliés aux écologistes et le Bloc de Esquerda, des formations qui vitupèrent le Fonds monétaire international et préconisent une sortie de la zone euro. Ce sont ces mouvements qui habituellement structurent et animent les manifestations populaires contre les mesures d'austérité et la montée du chômage. Signe évident du divorce entre la rue et le suffrage universel, la nouvelle majorité parlementaire - Parti social-démocrate (centre



Des "indignés" manifestant à Athènes le 25 mai

droit) et CDS (droite conservatrice) - entend non seulement respecter les engagements déjà pris envers les bailleurs de fonds, mais aller au-delà des exigences de la "troïka". Le nouveau Premier ministre Pedro Passos Coelho, qui formera son gouvernement à la fin du mois, a en effet annoncé - avant les élections - un programme de redressement d'une exceptionnelle rigueur : réduction de 15 % des cadres dans l'administration, baisse des allocations chômage, hausse de la TVA sur le gaz et l'électricité, à quoi s'ajoute un plan de privatisations comprenant la vente de la compagnie aérienne TAP. « *Nous ne voulons pas être une charge pour l'Europe* », a déclaré Passos Coelho, « *mais au contraire il nous faut donner l'exemple d'un pays responsable qui suscite de nouveau la confiance des marchés financiers* ». Des propos aussitôt salués par ces marchés. Il faudra maintenant voir comment s'y prendra la droite pour faire passer l'amère potion.

La situation portugaise diffère donc sensiblement de celle qui prévaut en Grèce, pays qui lui aussi vit, ou plutôt survit, au gré des aides extérieures et des plans d'austérité. En revanche, le contexte socio-politique semble autrement dégradé à Athènes où, sur fond de chômage et d'incivisme, prospèrent des groupes anarchisants ou populistes de gauche. Ces facteurs déstabilisants, conjugués à une fraude fiscale massive et à la fuite des capitaux, ne sont guère pris en considération par les bailleurs de fonds qui, eux, s'inquiètent du risque d'insolvabilité de la Grèce.

Folies bancaires

Néanmoins, au terme d'une expertise menée sur plusieurs semaines, l'Union européenne, le FMI et la Banque centrale européenne ont accepté le principe d'une nouvelle aide financière qui s'ajouterait à celle de 110 milliards d'euros déjà ouverte il y a

un an. Mais en y mettant de strictes conditions. Afin de finaliser ce nouveau plan d'aide à la Grèce (environ 60 milliards d'euros), les ministres des Finances de la zone euro se réuniront lundi prochain, puis les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE les 23 et 24 juin à Bruxelles. Plusieurs options sont encore ouvertes et débattues, en particulier l'idée d'une implication du secteur privé, banques et fonds de placement détenteurs d'emprunts de l'État grec. Le président de la BCE Jean-Claude Trichet est hostile à un tel recours. Mais selon Jacques Delors, habituellement plus discret, « *les banques ont fait des folies en Grèce* », elles devraient donc prendre leur part du fardeau. D'autant qu'elles auraient beaucoup à perdre d'un défaut de paiement. Des banques allemandes, suisses et françaises - notamment le Crédit Agricole - sont fortement exposées, de même que le principal établissement portugais coté en bourse, Banco Comercial Portugues.

L'État nu

Alors que cette succession d'aides financières ressemble fort à l'alimentation d'un puits sans fond, du moins aux yeux des Allemands, le gouvernement grec s'efforce de donner des gages de bonne volonté. Ainsi a-t-il approuvé un vaste programme de privatisations, aux termes duquel l'État vendra des ports et aéroports, des routes et des chemins de fer, les secteurs de l'eau et de l'électricité, etc., l'objectif étant de recueillir quelque 50 milliards d'euros afin de rembourser une partie de la dette souveraine. Ces mesures doivent s'accompagner d'une nouvelle réduction des dépenses publiques assortie d'une augmentation des impôts - encore faudrait-il que ceux-ci puissent être collectés. Cela étant, jusqu'où ira la capacité des Grecs à encaisser pour satisfaire aux exigences de l'Eurozone et de la "troïka" ? S'il est vrai, comme le soutient Marc de Scitiaux dans une formule choc, « *qu'il ne s'agit pas d'aider les Grecs, mais qu'il s'agit de sauver l'euro jusqu'au dernier Grec vivant* », la partie n'est pas gagnée d'avance. La mobilisation organisée ce mercredi 15 juin à Athènes par les syndicats aura peut-être fourni une indication. ■

Guy C. Menuisier

» AUTOMOBILES

Les Français se détournent des constructeurs tricolores : en dépit du renouveau de Citroën, Renault et PSA se sont partagés à peine 54 % du marché français le mois dernier. D'ici la fin de l'année, annonce *La Tribune*, ils pourraient être dépassés par les marques étrangères. Mais qu'est-ce qu'"acheter français" aujourd'hui, alors que les Twingo sont assemblées en Slovaquie et les 107 en République tchèque ? De fait, les primes à la casse distribuées en 2009 et 2010 ont produit des effets mitigés. Selon le cabinet d'audit PWC, cité par *Les Échos*, le dispositif aurait contribué à la détérioration de la balance commerciale.

» NOTATIONS

Standard & Poor's pourrait dégrader la notation de la France à l'horizon 2020. Pour conserver un statut privilégié sur les marchés financiers, Paris devrait s'atteler, selon l'agence, à redresser les comptes de la Sécurité sociale. Outre-Manche, pointant une croissance en berne, Moody's agite la menace d'une dégradation à plus court terme. Bien qu'il soit demeuré à l'écart de la zone euro, le Royaume-Uni nage lui aussi en plein marasme budgétaire.

» CAPITAUX

Tandis que le Commissariat à l'énergie atomique entend réduire sa participation au capital d'Areva, le Chinois Citic acquiert 20 % de Cheuvreux et CLSA, deux sociétés de courtage affiliées au Crédit Agricole ; quant au Paris Saint-Germain, il passe sous le contrôle d'un fonds qatari.

— L'ACTION FRANÇAISE 2000 —

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique : François Marclhac (éditorialiste), Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Aristide Leucate, Marc Savina
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Stéphane Piolenc
Économie & Social : Guy C. Menuisier
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari
Arts & Lettres : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Louis Montarnal, Alain Waelkens
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Idées : Stéphane Blanchonnet, Dimitri Julien, François Marclhac
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

CRISE DE LA DETTE

Sur le front de l'euro

Les institutions financières privées seront-elles impliquées dans le renflouement budgétaire de la Grèce ?



L'IDÉE fait son chemin en Europe. Quoique ses banques soient particulièrement exposées à la dette grecque, Berlin jugerait sa mise en œuvre indispensable, étant donné la réticence de l'opinion publique allemande à soutenir un pays réputé laxiste et faînéant. Reste à en définir les modalités - ce qui ne manque pas de nourrir une cacophonie diplomatique devenue coutumière.

Deux scénarios seraient à l'étude : les banques pourraient renouveler leurs prêts arrivant à échéance, ou bien échanger leurs titres en circulation contre des obligations à maturité rallongée (de façon à rééchelonner les remboursements). Très circonspecte, la Banque centrale européenne pointe le risque d'une panique contagieuse et d'un effondrement du système bancaire grec. D'autant que sa crédibilité est en cause, en raison du rachat massif d'obligations qu'elle a pratiqué sur le marché secondaire. « *Ses admonestations sonnent comme un signal de panique* », la BCE réalise « *qu'elle a imprudemment mit le doigt dans un engrenage qu'elle ne contrôle pas* », commente Charles Wyplosz, professeur d'économie à l'Institut de Hautes Études

internationales et du développement de Genève (*Telos*, 27/05/2011). Jean-Claude Trichet récuse toute option constituant un "événement de crédit". Il s'agit de prémunir le système financier de l'"effet domino" qu'engendrerait potentiellement une intervention des "couvertures de défaillance", ou *credit default swaps* (CDS). Ces contrats se distinguent des assurances souscrites par tout un chacun en cela qu'ils peuvent être souscrits à nu (indépendamment de la détention des obligations associées), si bien que moult fonds alternatifs spéculent sur une faillite de la Grèce... Dans ces conditions, la mise à contribution des créanciers privés tient du casse-tête juridique, dont la résolution relèverait vraisemblablement d'un bricolage à la fiabilité douteuse. □ G.D.

Pour incarner l'État...

Ce lundi 13 juin, la Belgique a passé le cap d'une année sans réel gouvernement, les élections législatives du 13 juin 2010 n'ayant pas permis à notre voisin de dégager une majorité capable de sortir le royaume de ses contradictions. Les partisans du moindre État trouvent dans la situation belge une confirmation de leur thèse : Un État réduit à peau de chagrin suffirait bien et les Belges nous en administreraient la preuve.... Les libéraux seraient évidemment bien en peine de trouver, que ce soit sous la République ou sous la Monarchie, un seul exemple historique de leur État idéal, mais qu'importe ? Il suffit d'y croire.

Les singularités de l'État belge

C'est oublier que l'État belge continue d'être incarné par son roi, qui, non seulement, reste très populaire dans l'ensemble du pays mais, de plus, maintient par sa présence l'unité d'un pays qui, s'il avait été une pâle république, aurait éclaté depuis longtemps sous l'effet des forces centrifuges qui interdisent actuellement aux formations politiques de constituer un gouvernement. C'est oublier également, outre le caractère fédéral de l'État belge, que le "gouvernement sortant démissionnaire", depuis un an, fait plus que de gérer les affaires courantes... C'est ne pas voir, enfin, que la situation n'est pas sans péril, non seulement à plus ou moins long terme pour la crédibilité politique du royaume, mais également à brève échéance pour sa crédibilité économique et financière : car si « *depuis le début de la crise politique, l'économie belge a été fermement soutenue par la croissance globale*, relève l'économiste Philippe Ledent, *néanmoins, nous nous attendons à une croissance moindre au second semestre de l'année. Dès lors, continuer à réduire le déficit public deviendra plus ardu.* » Et de prévoir une pression accrue sur les acteurs politiques pour qu'ils dénouent enfin la situation. Plusieurs solutions s'offrent à eux : un accord politique octroyant de nouvelles compétences aux régions (ce que souhaitent les Flamands, toujours désireux de relâcher le lien fédéral) ; un gouvernement provisoire avec un programme bien défini ; de nouvelles élections, dans l'espoir qu'elles permettent enfin ce que les précédentes n'ont pas autorisé...

Bref, une solution politique pourrait avoir du bon... même pour les Belges, si du moins ceux-ci souhaitent continuer de partager un sort plus ou moins commun... Mais même en cas de séparation, la question de l'État se posera : elle sera simplement redoublée, à l'intérieur de nouvelles frontières. Aucun peuple ne peut échapper au poli-

tique... Pas plus le peuple belge, et, dans le cas d'un divorce, les peuples flamand et wallon, que les autres... L'administration des choses ne remplacera jamais le gouvernement des hommes. Du reste, avant même leurs élites politiques ou économiques, ce sont les Belges eux-mêmes qui, souvent avec l'humour qui les caractérise, ont réagi les premiers.

Le besoin de politique, c'est également ce que les Français et les Néerlandais avaient signifié à l'établissement européen, et à ses relais nationaux, par leur refus de 2005 : celui d'une institution hors sol, prétendant régir les peuples à travers des gouvernements "nationaux" devenus de simples courroies de transmission, dans un despotisme gestionnaire qui est la négation même des libertés fondamentales qui sont avant tout politiques. Leur "non" au traité constitutionnel était un "oui" à l'État et à un État national.

La place du souverain

On peut évidemment comprendre que la caricature qu'en donne une classe souvent plus soucieuse de défendre ses propres intérêts que le bien public détourne les citoyens du politique. Mais cette classe, ce pays à peine "légal" - tant il s'arrange depuis quelques années non seulement avec l'esprit mais aussi avec la lettre de la Constitution, comme l'a révélé le traité de Lisbonne -, ne rend que plus urgente la demande de souverain par le pays réel. En France, la popularité de l'élection présidentielle n'a pas d'autre origine : c'est son objet qui en fait l'élection la moins boudée des Français car, quoi qu'on en dise, c'est bien la place du souverain, qu'occupe, mal, le président de la république. La déception est à chaque fois au rendez-vous mais l'espoir renaît, faute de mieux, d'une impossible bonne république...

L'effacement qui a suivi, dans le pays, l'arrestation de DSK n'a pas eu d'autre explication : présenté comme le successeur probable de Sarkozy, il était déjà investi de l'aura présidentielle ; il en est de même du divorce, très tôt intervenu, entre les Français et notre actuel président : sa vulgarité a été ressentie comme une offense à sa fonction et, par-delà, au pays lui-même. C'est par ce qu'il n'est pas que Sarkozy humilie les Français, et l'hôte actuel de l'Élysée devrait méditer les échecs réitérés, ces dernières semaines, d'un Berlusconi dont la présence, à la tête du gouvernement de Rome, a fini par lasser les Italiens qui, désormais, la ressentent comme une humiliation. Car, en deçà d'une opinion publique formatée et qui, dûment chapi-



trée par les *media* officiels de la nomenklatura en place, reconduira peut-être dans douze mois celui qu'elle honnit aujourd'hui - si on en croit un récent sondage, 70 % des Français déclarent ne plus vouloir de notre président mais 57 % pensent qu'il sera réélu, ce qui prouve bien que le régime se nourrit du fatalisme du peuple -, il y a, toutefois, le sûr instinct du pays réel qui demande un État digne et responsable... Une demande justifiée quand sur tous les plans - économie, justice, sécurité, immigration, "vivre-ensemble" - face à l'aggravation de la situation, ce n'est pas tant le "retour de l'État" qui est souhaité - comme s'il s'était jamais absenté - que, pour celui-ci, le fait de recouvrer son rôle. C'est pour cela que Sarkozy avait été élu. L'imposture a été découverte, mais les Français, il est vrai, ont la mémoire courte. Se laisseront-ils de nouveau duper alors qu'on nous vend, pour la énième fois depuis le début du quinquennat, un "nouveau" président, comme une nouvelle marque de lessive ?

Encore faut-il traduire ce sûr instinct, cette demande vitale de souverain de la part du pays réel en termes politiques. Juger du haut de ses certitudes, même vérifiées par l'histoire, sans s'engager sur le terrain, ou attendre quelque général Monk sans en préparer la venue, c'est trahir la mission dont, chacun à son niveau, le citoyen ayant rencontré la vérité politique doit se sentir investi. Si « *notre force est d'avoir raison* », c'est parce que la raison débouche naturellement sur l'action. Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la cause de la France et du roi ? Telle est la question que, chaque soir, je dois me poser. À nous, dans les mois prochains, qui seront riches d'actualité politique, d'aider le pays réel à rompre avec ce fatalisme qui est le plus sûr garant du régime. Comme aimait à le rappeler Pierre Boutang, « *le droit du prince naît du besoin du peuple* ». □

François Marcilhac

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Appel urgent

UN ABONNÉ nous écrit, en nous envoyant son obole : « Merci pour vos efforts visibles dans le renouveau très net, pour l'intérêt du journal. » Merci pour cet encouragement.

Pour pouvoir continuer non seulement à progresser, mais tout simplement à paraître, vu nos

faibles moyens, nous avons absolument besoin de votre aide. Le nombre d'abonnés n'est pas encore suffisant pour nous permettre de nous passer de la souscription. De plus, nous voyons arriver avec appréhension les mois de vacances estivales, une période où les rentrées financières se réduisent.

Alors, n'attendez pas, participez à la souscription, en fonction de vos moyens et même un peu plus. Vous nous soulageriez d'un gros souci.

Merci d'avance. ■

Marielle Pujo



✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 8

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Jean-Pierre Lopez, 4 ; M^{lle} Odile Lopez, 3 ; M^{lle} Éliette Lopez, 3 ;

Paul Waroquiez, 20 ; Jean-Pierre Lamy, 50 ; « *réponse à votre appel* », William Gauvain ; 50.

Total de cette liste	175,40 €
Listes précédentes	3 373,52 €
Total	3 548,92 €

❑ JUSTICE

Le peuple en correctionnelle

Des jurés populaires devraient être introduits dans les tribunaux correctionnels. Commentaire d'une réforme à la lumière des précédents historiques.

Une énième réforme judiciaire visant, cette fois, à introduire des jurys populaires au sein des tribunaux correctionnels a été défendue, le 8 juin dernier, par le garde des Sceaux, Michel Mercier, devant l'Assemblée nationale, après avoir été adoptée, en procédure accélérée, par la chambre haute.

Du mythe à l'histoire

Cette réforme fourre-tout poursuit trois objectifs, selon son instigateur : accroître la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale, améliorer le fonctionnement des assises et adapter la justice pénale des mineurs. Ce projet de loi prévoit, notamment, de faire entrer des jurés dans les tribunaux correctionnels tout en associant des citoyens aux décisions de libérations conditionnelles. Ces jurés populaires participeraient à l'équivalent d'une semaine d'audience par an. Le tribunal devrait être composé de trois magistrats et deux jurés. Des citoyens tirés au sort participeront aussi aux décisions de libérations conditionnelles, pour les peines de prison égales ou supérieures à cinq ans. En outre, le texte prévoit l'obligation, pour les cours d'assises, de motiver leurs décisions.

La question des jurys populaires n'est pas neuve et, depuis la Révolution de 1789, constitue même un des principaux serpents de mer de la réforme de la Justice. Avec l'outrancière médiatisation de l'affaire DSK, elle est devenue un fantasme, beaucoup se prenant de passion pour ce qu'ils avaient toujours, jusqu'à présent, vécu par procuration télévisuelle, les séries américaines, pléthoriques en ce domaine, rivalisant d'imagination. Les jurys populaires ("quaestiones perpetuae" ou jurys permanents) existaient déjà sous la République romaine jusqu'au III^e siècle environ. Mais ils ne s'acclimatèrent réellement que sous l'Angleterre médiévale où le principe du jugement par les pairs ("judgement by peers") était inscrit dans la *Magna Carta* de 1215 concédée par Jean sans Terre à ses barons, avant d'être repris et amendé par l'*Habeas Corpus* de 1679. L'anglomanie aidant, on doit à Montesquieu d'en avoir défendu les avantages dans son livre XI de *L'Esprit des lois*, Voltaire allant même jusqu'à proclamer que « *les jurés n'auraient jamais fait roué Callas* ». Soutenue par un certain nombre d'intellectuels de l'époque (Beccaria, des encyclopédistes tels Condorcet), tout en étant animée par une hostilité à l'égard des juges professionnels (les "robins", comme on les appelait, alors), c'est tout naturellement que l'Assemblée constituante institua, le 30 avril 1790, les jurys criminels



(scindés entre un jury d'accusation et un jury de jugement), au sein des tribunaux criminels départementaux (nos cours d'assises actuelles qui se substituaient aux "tournelles" de l'Ancien Régime). Jusqu'à l'avènement de l'Empire, ces jurys révolutionnaires feront déchanter leurs principaux partisans. À la justice souvent expéditive rendue sous la Terreur par ces citoyens-juges, s'ajoutera le grief d'acquitter parfois trop facilement. Napoléon maintint cependant les jurys populaires en matière criminelle, mais en réduisant fortement leurs prérogatives (le Code d'instruction criminelle de 1808 supprimant le jury d'accusation qui sera remplacé par la chambre d'accusation, devenue depuis 2002 chambre de l'instruction). Par une loi du 28 avril 1832, ils acquerront la faculté de condamner « *avec des circonstances atténuantes* ». Aujourd'hui, le jury populaire demeure ancré dans notre droit, ainsi qu'en attestent les articles 254 et suivants du Code de procédure pénale, mais leur présence est cantonnée aux seules cours d'assises.

Électoralisme et américanophilie

De ce bref balayage historique, on doit retenir que le jury populaire s'est davantage enraciné dans les pays dits de Common Law, notre tradition juridique, d'inspiration romano-germanique, semblant plus réticente à les accepter. La raison en est simple tant elle réside dans un *hiatus* entre deux traditions juridiques opposées, l'une (l'anglo-saxonne) privilégiant l'oralité des débats, l'autre (le système continental) lui préférant une technicité moins sommaire par les vertus de l'enquête et de l'écrit. La vérité judiciaire s'appuie sur une présomption simple de culpabilité dans le système accusatoire, tan-

dis qu'elle s'adosse à la présomption d'innocence dans notre système inquisitoire, lequel s'enracine dans l'effort de codification entrepris par Colbert avec son Ordonnance criminelle de 1670.

Fausse bonne idée

Même si notre procédure pénale est en train de se standardiser (voire de s'américaniser, comme en témoigne la réforme de la garde à vue), notamment sous les coups de boutoirs des juges européens, le jury populaire reste une fausse bonne idée. D'abord, à une époque où la souveraineté des peuples est bradée par leurs gouvernants, il est abusif de parler de la prétendue "souveraineté" des jurys populaires. En effet et quand bien même, sur quoi fonder cette souveraineté alors que ces jurys statuent d'abord et avant tout sur un cas d'espèce ? Ensuite, preuve que ces jurys ne possèdent aucunement la moindre parcelle de souveraineté au sens où l'entendait Jean Bodin, leur infaillibilité supposée se concilie mal avec le principe des voies de recours, plus propices à un réexamen du droit auquel des jurés non professionnels n'entendent rien par définition. Enfin, l'entrée de ces jurys populaires au sein des tribunaux correctionnels préfigure une réforme du système pénal de plus grande ampleur qui devrait conduire, à terme, à la suppression du juge d'instruction. Institution proprement inquisitoriale, « *l'homme le plus puissant de France* », selon la célèbre formule de Balzac, ne s'accommode guère de jurés accusatoires dominés par l'instinct et l'émotion. En attendant, il s'agit d'un coup de pub électoraliste qui le dispute à l'américanophilie impénitente de Sarkozy. ■

Aristide Leucate
aleucate@yahoo.fr

RAPPORT DE L'IGAS

Mettre les pères au foyer

Un rapport officiel promeut l'égalité dans les ménages, avec, pour mesure phare, l'incitation des pères à profiter d'un "congé d'accueil de l'enfant".

EN JANVIER dernier, M^{me} Rose-lyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, avait confié à l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS) une mission « *sur l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales dans le monde du travail* ». Celle-ci vient de lui remettre son rapport, établi par Brigitte Grésy, qui avait signé, il y a deux ans, un « *manuel de résistance* » contre le « *sexisme ordinaire* », selon les termes de son éditeur. Cela plante le décor. M^{me} Grésy observe que les hommes et les femmes « *font l'objet, depuis l'enfance, d'assignations différentes en matière de rôles parentaux* ». Lesquelles susciteraient, pour chaque sexe, « *enfermement et résistances* ». Et de citer les appellations "heure des mamans", "école maternelle", "assistantes maternelles", accusées d'assigner les femmes à la petite enfance. Or, prévient le rapporteur, « *l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et, dans son sillage, l'égalité sociale, ne peut être atteinte tant qu'il y aura inégal partage des responsabilités domestiques et familiales* ». Dans ces conditions, « *un effort sans précédent* » devrait être porté « *sur tous les lieux de production et reproduction des stéréotypes sexués, que ce soit les lieux d'accueil collectifs de la petite enfance, l'école ou encore les médias* ». M^{me} Grésy se fait l'apôtre d'une double émancipation : « *émancipation de la sphère privée pour les femmes* », mais aussi « *émancipation de la sphère publique pour les hommes* ». En conséquence, elle formule vingt-cinq propositions, à commencer par la création d'un « *congé d'accueil de l'enfant* ». S'ajoutant au congé de maternité de douze semaines, il comprendrait huit semaines « *à partager également entre les deux parents, non transférables, devant être pris à la suite du congé de maternité, avec un bonus d'une semaine, en cas de prise intégrale de son congé par le père, à prendre indifféremment entre les deux parents jusqu'à un an de l'enfant* ». « *Pour mieux associer les pères au déroulement de la grossesse de leur conjointe* », il est proposé également « *de leur ouvrir le droit de l'accompagner, lors des examens médicaux obligatoires* ». « *Jouer sur les congés pour les pères est un élément central, en effet, de ce changement de paradigme* » appelé par M^{me} Grésy. « *Des études montrent ainsi que la prise de*

congés par les pères, à la naissance, dans les pays du Nord de l'Europe, a un impact fort, par la suite, sur la redéfinition et la redistribution des tâches domestiques et parentales. » Ce faisant, s'agit-il de répondre aux aspirations des femmes ? Bien qu'elle fustige « *une injustice ménagère* », M^{me} Grésy constate que celle-ci n'est pas « *ressentie comme telle* ». D'ailleurs, souligne-t-elle, le partage des tâches « *souhaité dans le dire des femmes [...]* est pourtant fragilisé par la toute puissance de la compétence maternelle ». Et d'évoquer « *la bataille autour de l'allaitement maternel et l'assignation, parfois abusive, faite aux jeunes mères de s'y conformer* » qui « *renforce ce lien d'exclusivité* ». S'agit-il alors de répondre aux besoins des enfants ? Pas vraiment. « *Les analyses sont, ici, délicates, non seulement parce qu'elles relèvent de champs variés des sciences humaines mais aussi parce que la valorisation du rôle du père auprès des enfants, aux côtés de la mère, risque de porter en elle une vision normative et ne saurait délégitimer d'autres formes d'éducation parentale.* » Manifestement, ce rapport promeut l'instrumentalisation des mesures sociales en vue de remodeler les mœurs familiales suivant les canons d'une idéologie égalitariste. Le rapporteur pose « *la question d'une immixtion peut-être trop importante de l'entreprise dans la vie privée des individus* ». Sans doute devrait-il s'interroger sur celle des pouvoirs publics. S'ils suivaient ses recommandations, ceux-ci parviendraient-ils au résultat escompté ? L'IGAS nous fournit quelques indices qui permettent d'en douter. La répartition du travail ménager serait caractérisée par « *une remarquable stabilité en termes d'investissement temporel* ». En outre, « *dans les couples où les pères sont au foyer, les femmes qui occupent le rôle de pourvoyeuse de revenu n'abandonnent pas la responsabilité et la charge mentale relatives à la vie domestique et continuent en réalité de gérer une multiplicité de contraintes familiales et professionnelles [...]* et les *clivages traditionnels persistent*. » Comme l'observe M^{me} Grésy, « *l'entrée de la petite enfance dans la culture de la paternité est très récente à l'échelle de l'histoire et fait partie des bouleversements qui modifient les représentations les plus profondes* ». Raison pour laquelle on préférera s'en remettre, plutôt qu'au volontarisme idéologique, à la sagesse de l'empirisme organisateur. ❑ G.D.

AFFAIRE DSK

La France n'est pas machiste

À l'opposée d'une Amérique puritaine, nos confrères ont volontiers dépeint une France machiste, que symboliserait l'affaire DSK. Un jugement à nuancer.



Je m'étais beaucoup intéressé au moment de sa parution en 2006 au livre de M^{me} Claude Habib, *Galanterie française*¹. Outre son intérêt historique - il traite avec beaucoup d'érudition l'histoire de la galanterie aux XVII^e et XVIII^e siècles -, cet ouvrage est également un essai de définition de l'exception culturelle française dans le domaine des rapports entre les hommes et les femmes.

Une voie médiane

M^{me} Habib appelle « *galanterie* » cette « *voie médiane* » entre le modèle anglo-saxon, qui rejette toute forme d'érotisation des rapports entre les sexes dans l'espace public (ce qui n'exclut nullement la pornographie la plus sordide, du moment qu'elle est restreinte à l'espace privé), et le modèle latin, qui instaure à l'inverse une sorte d'érotisation permanente de cet espace dont les œillades appuyées et autres sifflets d'admiration sont les symboles dans certaines villes d'Italie ou d'Amérique du Sud. Au fond, la galanterie, cet art de se rendre favorables les personnes du beau sexe par des soins et des égards particuliers mais sans lourdeur et en évitant tout ce qui pourrait être mal-séant ou déplacé, est un aspect des plus sympathiques de notre art de vivre "à la française". Or l'affaire DSK et les commentaires passablement hystériques qu'elle déclenche dans nos médias (voir les unes des hebdomadaires comme le *Nouvel Observateur*, *Marianne* ou *L'Express*) sur le prétendu "machisme français" pourraient remettre en cause cet équilibre dont nous sommes, avec M^{me} Claude Habib, légitimement fiers. Bien sûr, il ne s'agit pas de

défendre l'ex-futur président de la République, ses amis de gauche l'ont déjà fait avec l'amour du peuple (« *troussage de domestique* » dicit Jean-François Kahn) et le respect des femmes (« *il n'y a pas mort d'homme* » dicit Jack Lang) dont ces tartuffes de la morale "laïque et obligatoire" sont coutumiers... Il s'agit seulement de dénoncer ici la volonté de criminaliser *a priori* le désir masculin et toutes ses manifestations (moralement licites, ce qui exclut la contrainte physique cela va sans dire !) que l'on peut discerner dans la pluie d'articles qui s'abat sur les "hommes de pouvoir" et leurs abus réels ou supposés. En effet, à la première séquence médiatique sur les faits reprochés à l'ancien directeur du FMI a succédé une deuxième séquence dans laquelle les faits disparaissent en tant que tels et servent de prétexte lointain à une nouvelle campagne de dénigrement de la France et des Français.

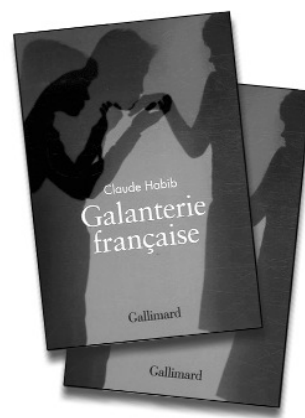
La liberté des femmes

La réalité est que nous vivons dans une civilisation qui protège plus qu'aucune autre le choix et la liberté des femmes. Cela ne date d'ailleurs pas d'hier : en Occident, dès le Moyen Âge, l'Église, institution éminemment masculine, en faisant reposer la validité du sacrement de mariage sur le consentement libre et éclairé des deux futurs conjoints, a émancipé comme jamais la jeune fille de l'autorité paternelle. La même Église, en prescrivant aux chevaliers « *la défense de la veuve et de l'orphelin* », a également donné un frein aux instincts virils élémentaires. Au même moment, le développement de la courtoisie a

élevé, au moins symboliquement, toute femme au rang de suzeraine dans les rapports amoureux. Ce modèle magnifié par Dante, développé par les poètes pétrarquais de la Renaissance, - encore des hommes ! -, s'est pleinement épanoui dans la galanterie de l'âge classique si bien analysée par Claude Habib. C'est sur ce terrain culturel déjà très favorable aux femmes, malgré la forme de régression que représentent à cet égard la Révolution de 1789 et le code Napoléon, que les gouvernements du XX^e siècle, - composés très majoritairement d'hommes -, ont établi une égalité de droit littéralement inouïe entre les sexes, égalité que certains voudraient maintenant voir déboucher sur une forme d'indifférenciation totale. Et malgré cela on accuse encore notre tradition de machisme et de sexisme ! C'est un peu fort !

Un pouvoir occulté

Un autre aspect de la question est délibérément occulté dans la polémique actuelle : le pouvoir des femmes sur les hommes. La fameuse formule, plus ou moins exacte, du "sexe contre nourriture" ou du "sexe contre protection" qui est censée rendre compte des rapports entre les hommes et les femmes dans la Préhistoire décrit un échange. Chacun des termes de cet échange possède un bien dont l'autre terme a besoin et exerce donc sur lui une forme de pouvoir. Aujourd'hui, les choses sont-elles fondamentalement différentes ? Une femme jeune et belle possède assurément un pouvoir très grand. Elle obtiendra dans certaines circonstances plus rapidement et plus



facilement qu'un homme certains avantages, de l'entrée dans une boîte de nuit à la promotion professionnelle ou politique la plus inespérée...

Harmoniser les différences

Si la nature a fait les hommes physiquement plus forts que les femmes, elle les a fait aussi plus sensibles aux charmes de l'autre sexe : c'est un fait que les morales traditionnelles rapportent toutes, que les traditions culturelles de tous les peuples expriment (voyez Judith et Holopherne ou Salomé dans la Bible, Pandore, Hélène ou les Sirènes chez les Grecs...) et que la science ratifie (la psychologie évolutionniste a démontré que le critère numéro un du choix du partenaire était pour les hommes de toutes les cultures la jeunesse et la beauté physique de la femme, alors que la réciproque n'est pas vraie et que le choix des femmes est beaucoup plus complexe). Il y a donc des inégalités de nature mais ces inégalités ne jouent pas toutes dans le même sens ! En un sens, que Claude Habib indique d'ailleurs dans la conclusion de son ouvrage, la "galanterie française" est un modèle qui tend à harmoniser ces différences en vue de les rendre profitables aux deux sexes... Le modèle qui domine actuellement les débats, inspiré du féminisme le plus extrémiste, qui consiste à les nier et à rechercher une indifférenciation impossible, ne peut que provoquer en retour une forme violente de machisme, qui lui n'aura rien d'un fantasme d'éditorialiste de gauche et qui prospère déjà dans certaines formes de communautarisme. ■

Stéphane Blanconnet
www.a-rebours.fr

¹ Claude Habib, *Galanterie française*, Gallimard, 443 p., 26,90 €.

Double nationalité

LUMP continue de marcher sur les platebandes du Front national...

HENRI GUAINO a considéré que la question de la double nationalité méritait d'être débattue. Ce qui s'inscrit toujours dans la même stratégie au sein de la majorité, cette proposition faisant écho à la récente sortie de Marine Le Pen, sur le sujet. Claude Goasguez, député UMP, a été placé à la tête d'une mission d'information. On estime le nombre de personnes concernées, en France, quatre ou cinq millions, dans une valse des chiffres. Mais en réalité, on ne sait pas exactement. Une problématique qui touche à la nationalité et qui est particulièrement complexe. C'est sous le I^{er} Empire et avec le code civil des Français, que nous sommes entrés dans l'approche contemporaine de la naturalisation. À l'échelle européenne, et à titre d'exemple, l'Allemagne, elle, refuse la double nationalité. On est soit allemand, soit turc. Il est vrai qu'en France, la question est épineuse. On a exalté certains concepts, pendant un certain temps. Mais l'on a aussi rapidement déchanté, car la fameuse double culture s'est rapidement transformée en vide culturel et identitaire. Le sport est révélateur du malaise, à l'aune de la récente polémique sur les joueurs de football et la double nationalité. La hantise de la double allégeance revient en France, avec ses problématiques inhérentes. Mais dans le même temps, par une certaine réappropriation du débat et de ces problématiques par la droite, l'assimilation n'est plus un mot tabou. Guaino l'utilise avec vigueur. Mais "assimiler" signifie "devenir le même". Et la mère-nation exige que ses enfants choisissent, un peu à l'image d'un divorce, qui tournerait mal. C'est avec le père, ou avec la mère. C'est avec moi ou contre moi... □

Henri Rochefort

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

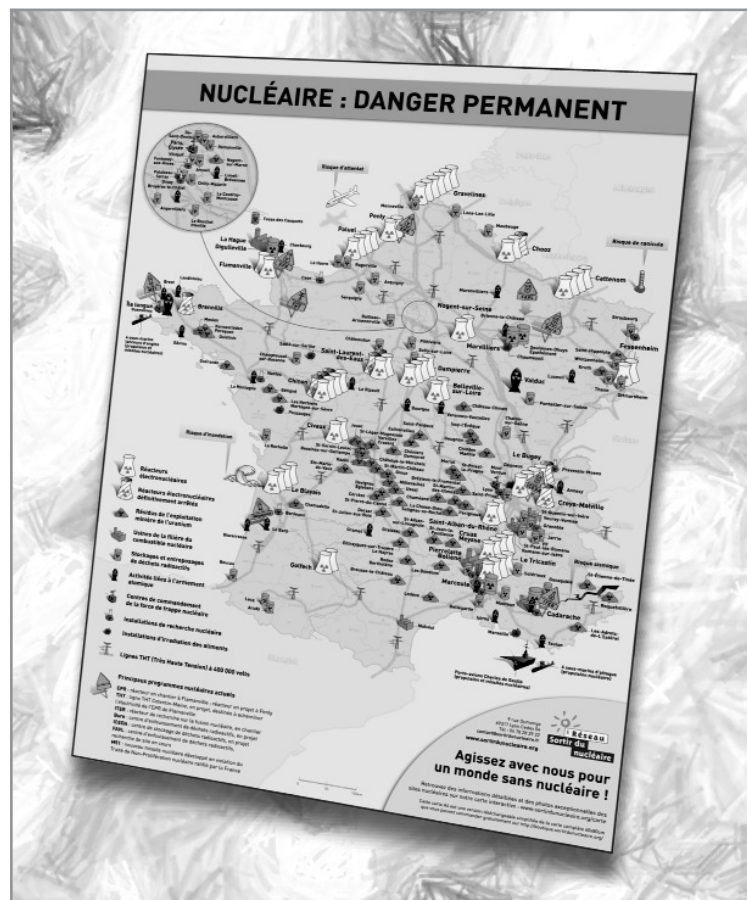
Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



❑ NUCLÉAIRE

Savoir raison garder

Le nucléaire pourrait s'inviter au cœur de la campagne présidentielle. Or, la politique énergétique suppose des arbitrages difficiles. D'autant qu'il faut compter avec l'émotion et le "principe de précaution".



Une affiche du Réseau "Sortir du nucléaire"

La Suisse et l'Allemagne avaient ouvert la voie ; l'Italie les a suivies : à l'occasion d'un référendum organisé les 12 et 13 juin, elle a exclu de revenir au nucléaire civil, à la faveur de 94 % des voix. Ce résultat, typique d'une république soviétique, souligne combien les démocraties occidentales sont sensibles à l'émotion - sinon soumises à sa dictature.

Pas de moratoire

En France, la catastrophe de Fukushima a ravivé la défiance à l'égard de l'atome, quoique celle-ci demeure bien moindre que chez nos voisins. Pour Nicolas Sarkozy, c'est l'occasion de revêtir ses nouveaux habits d'homme d'État : « Nous sommes les héritiers d'une histoire qui ne nous appartient pas », a-t-il déclaré le mardi 7 juin. « Je n'ai pas été élu pour détruire une filière industrielle qui crée de l'emploi, de la compétitivité et de l'indépendance énergétique. Il est extrêmement important d'avoir du sang-froid en toute chose. » (Les Échos, 08/06/2011)

De fait, aucun moratoire ne devrait interrompre la construction de deux EPR dans l'Hexagone. Anne Lauvergeon, le P-DG d'Areva, affiche un optimisme mesuré : « les projets de réacteurs nucléaires en cours d'examen seront retardés de six à neuf mois environ », a-t-elle prévenu (BFM Business, 30/05/2011). À moyen terme, peut-être son groupe profitera-t-il d'exigences de sécurité renforcées de part le monde. Pa-

ris milite de longue date en ce sens. Il l'a confirmé le 7 juin, en accueillant, dans la foulée du G8 de Deauville, un séminaire ministériel sur la sûreté nucléaire, où trente-trois pays étaient représentés. On parle, notamment, de développer les revues périodiques par les pairs. Étant donné les difficultés rencontrées par les Européens pour s'accorder sur des "tests de résistance", peut-être ce projet réclamera-t-il quelque habileté diplomatique pour être mis en œuvre.

Modèle français

Dominique Louis, président du directoire d'Assystem France, soutient que l'industrie « doit s'appuyer sur une autorité de sûreté nucléaire très forte, sur le modèle français ou américain, ainsi que sur un nombre limité d'opérateurs nucléaires pérennes et transparents » (Les Échos, 24/05/2011). Il établit une comparaison saisissante : « En France, les cinquante-huit réacteurs sont opérés par un seul exploitant - EDF - autour de procédures de sécurité communes et partagées par l'ensemble des centrales. Un incident sur un réacteur fera l'objet d'une procédure de sécurité sur l'ensemble des autres réacteurs du même type. Le Japon, pour cinquante-quatre réacteurs, dénombre pas moins de onze exploitants, disposant chacun de ses propres procédures. [...] Par ailleurs, les récentes annonces de Tepco nous permettent de sérieusement douter de la solidité capitaliste, de la gouvernance

et de la pérennité industrielle des opérateurs nucléaires japonais. Ces difficultés structurelles se reflètent dans la disponibilité du parc nucléaire japonais. Depuis 1998, elle a constamment chuté jusqu'à atteindre en 2009 moins de 60 % du potentiel de production, à comparer à une disponibilité supérieure à 75 % en France et 80 % aux États-Unis ou en Allemagne. »

Avant d'être submergée par un raz-de-marée, la centrale de Fukushima-Daiichi a résisté à un séisme d'une magnitude exceptionnelle. Cela ne manquera pas de nourrir la confiance des plus optimistes. Mais nul ne peut assurer avec une absolue certitude qu'aucune catastrophe nucléaire ne surviendra jamais en France. Reste à en évaluer le risque et les conséquences potentielles, puis à les mettre en perspective. Berlin aurait abandonné l'atome en marge de toute concertation européenne. Quoique sa décision soit vraisemblablement dictée par un calcul électoral, cette désinvolture peut sembler significative d'une matière où les arbitrages apparaissent authentiquement politiques.

Le social s'en mêle

L'expertise et la technocratie ne sauraient suffire quand sont en jeu, tout à la fois, l'indépendance du pays, la santé de ses habitants, la compétitivité de son économie. Aux méfaits potentiels des radiations, il convient de confronter les conséquences avérées de la pollution atmosphérique ; au risque de mettre en friche un territoire sinistré, on opposera la crainte de fragiliser l'emploi... « Depuis le début du débat sur la sortie rapide du nucléaire, le prix du kilowatt-heure à la bourse de l'électricité a augmenté de 10 % et celui des certificats d'émissions de CO2 de 2 euros la tonne », souligne Utz Tillmann, directeur de la fédération allemande de la chimie (Les Échos, 31/05/2011). « Notre industrie ne peut répercuter ces hausses sur ses produits », a-t-il prévenu. « À terme, si notre politique d'innovation ne peut déboucher sur la mise sur le marché de produits à des prix concurrentiels, l'industrie devra se poser la question de rester ou non sur le sol allemand. »

Reste que le nucléaire suscite un effroi tout particulier. Parce qu'il touche à l'intimité de la matière, que ses méfaits s'enracinent durablement dans l'environnement, qu'il suscite un danger invisible... Agitant à tout va le principe de précaution, la société feint de croire qu'elle va bannir le risque. Tout au plus le rendra-t-elle plus diffus. Quitte à restreindre les marges de manœuvre du politique. ■

Grégoire Dubost

Au fil de la presse



Où l'on regarde, amusé ou dépit, curieux ou blasé, ces personnages de la Comédie humaine se mouvoient entre leurs vices et leurs vertus, illustrant ce mot de Shakespeare, suivant lequel, le monde entier est un théâtre.

❑ L'avocat Jacques Trémolet de Villers nous narre dans *Politique magazine* (juin 2011) une drôle mais pédagogique « fable à l'américaine », dont la morale est assez simple : « La fable de DSK restera exemplaire. Construite de toutes pièces par des ennemis intimes pour le piéger, ou fruit de sa propre conséquence, elle prouve que l'image de la justice demeure, à l'échelle de la planète comme à celle du village, identique, au commencement du troisième millénaire, aux leçons de la Bible, il y a cinq mille ans. ». C'est que, poursuit l'avocat, « les juges, ces "dieux de la terre", comme le rappelait d'Aguesseau aux membres du Parlement de Paris [...] ne sont vraiment juges que si aucune autre puissance ne vient égaler la leur, et, lorsqu'ils ont à trancher entre le plus faible et le plus puissant, c'est alors qu'ils donnent toute leur mesure. »

En écho, Jacques de Guillebon lui répond dans *La Nef* (juin 2011) que cette affaire révèle l'insolent mépris de cette caste de puissants, où l'on cultive un entre-soi jaloux, « groupement d'intérêts, sinon oligarchie » qui comprend « des financiers, des intellectuels, des milliardaires, des journalistes, des pubards », lesquels ne forment « évidemment pas un complot, mais un mouvement naturel de puissants aux mains libres qui se regroupent pour défendre leurs intérêts, divers mais convergents ».

❑ À ces puissants endogames succède, dans la même veine, celle des impuissants, de droite et de gauche, qui se bousculent au portillon de la présidentielle. Soutenir que le quinquennat, c'est trois ans pour s'installer et deux ans pour se faire réélire est un truisme. La preuve, cela fera presque deux ans, l'année prochaine, que Sarkozy fait profil bas, laissant Fillon, son vice-Premier ministre, assumer les fonctions du fusible de Matignon. Jérôme Bourbon, consacre ainsi son éditorial de l'hebdomadaire *Rivarol* (10 juin 2011) « au trop-plein » des candidats. Les rancœurs et coups de poignards dans le dos n'empêcheront pas « de toute façon, quel que soit l'heureux élu en 2012, le Système [de] se recomposer sur ses bases ». Notre confrère pointe la désunion à gauche, tandis que *Libération* (25 mai 2011) enquêtant sur « la droitosphère » (le droite sur les sites Internet) constate « un kaléidoscope d'individus très variés ». Sauf qu'à lire attentivement le papier du canard libéral-maoïste, il s'agit plutôt de la droite parlementaire,

sarkozyste ou copéiste. Bref un incontinent robinet d'eau tiédasse inintéressant, animé par des rebellocrates canabiques en Lacoste, dont l'un d'entre eux déclare fièrement : « La droitosphère, c'est ni la gauchosphère, la centrosphère MoDem, la réacosphère, la cathosphère ou la fachosphère. [...] La droitosphère ne peut se comprendre qu'en creux par rapport aux autres. ». En résumé, la vacuité du néant !

❑ Les mêmes seraient d'ailleurs d'ardents promoteurs du "gender", cette idéologie apparue sur les campus US dans les années soixante-dix qui prône la sexualité comme un donné culturel et non innéiste. Luc Chatel, notre "sinistre" de l'Éradication nationale, impose, à partir de la rentrée prochaine l'enseignement de cette dangereuse ineptie dans les établissements scolaires. Gérard Leclerc (*France catholique*, 30 mai 2011) dénonce dans cette effarante décision, « un crime contre l'esprit ». Cette « idéologie [au] caractère philosophique, militant, voire intrusif [...] est une arme à déconstruire l'identité sexuelle. Nous ne sommes plus définis comme hommes et femmes mais comme pratiquants de certaines formes de sexualités. »

❑ Dans d'autres domaines, comme la paléontologie, on peut se réjouir (avec la distance scientifique qui s'impose, néanmoins) de ce que certaines idées reçues volent enfin en éclat. Ainsi, dans un communiqué, l'historien Bernard Lugan annonce qu'Yves Coppens aurait déclaré à la revue *Science et Avenir* (n° 772, juin 2011), que « l'Afrique n'est pas le seul berceau de l'Homme moderne », évacuant « d'une phrase plusieurs dizaines d'années d'un hallucinant "bourrage de crâne" scientifique construit autour du paradigme du "Out of Africa" », en vertu duquel, par notre supposé ancêtre « *sapiens africanus* », nous serions tous des Africains.

o Qu'en pense alors Serge Boret Bokwango, diplomate éminent de son état, qui aurait déclaré sur un site d'informations italien, à propos des vagues d'immigrés débarquant en Italie, via Lampedusa, que « l'Italie du sud ne reçoit pas seulement les ordures du nord mais aussi celles de l'Afrique » ? (d'après Novopress.info, 8 juin 2011)

Se serait-il appelé Le Pen ou Zemmour que nos mutins de Panurge seraient aussitôt montés au créneau !

Aristide Leucate

EUROPE

Désillusion chypriote

Un vent d'eurosepticisme souffle en Méditerranée. Membre de l'Union européenne depuis 2004, Chypre ne recueillerait pas les fruits escomptés de son adhésion. Au contraire, l'île en ferait les frais.

Le parlement chypriote vient de se doter d'une nouvelle formation, dominée par la droite. Sans commenter le résultat de ces élections législatives, il n'est pas inintéressant d'évoquer les débats qui ont animé la campagne qui les a précédées, un an avant la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne, prévue pour le second semestre de 2012.

Menace turque

Membre de l'Union depuis 2004, Chypre a adhéré dans l'espoir que cela lui procurerait la sécurité. Tandis que le Nord de l'île est occupé depuis 1974 par la Turquie, en violation des normes et des principes du droit international, un nouvel assaut militaire s'en serait trouvé moins probable. Les Chypriotes semblent mesurer aujourd'hui la fragilité de ce raisonnement et les conséquences de leur adhésion.

En effet, l'Union européenne ne dispose ni d'armée, ni de traité de défense collective permettant de protéger ses membres. Par ailleurs, la politique étrangère commune européenne peine à voir le jour, compte tenu des positions contradictoires des États membres. Ces derniers sont loin d'être unanimes sur la question chypriote. La Grande-Bretagne, qui dispose toujours de deux bases militaires dans l'île, cherche à sauvegarder ses intérêts stratégiques au détriment d'un intérêt européen commun. Tandis que la Grèce soutient timidement la communauté chypriote grecque (sa prudence est motivée par le souci d'éviter un affrontement direct avec son voisin turc), l'Allemagne ne se permet pas de froi-



Au-delà de la "ligne verte", des troupes d'occupation...

ser Ankara, d'autant que cela pourrait créer des tensions chez elle, étant donné l'importance des immigrés turcs présents sur son territoire. Seule la France, dont la diplomatie traditionnelle est legaliste et qui ne dispose pas d'intérêts directs dans le pays, élève la voix et pose comme préalable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne le retrait total de ses troupes d'occupation. Mais la perte de l'élan d'Ankara vers l'adhésion à l'UE, surtout depuis les dernières élections organisées en Turquie, rend désuète la position française.

Seule l'OTAN pourrait intervenir pour empêcher une éventuelle action militaire turque. Néanmoins, une implication de l'OTAN suppose le consensus politique de ses membres, comprenant notamment les États-Unis... et la Turquie. Aussi cette organisation courrait-elle le risque d'un effritement interne, voire d'un conflit entre ses membres en cas de crise autour de la question chypriote. En 1974, la communauté internationale, en particulier les États-Unis, avaient fermé les yeux sur l'invasion turque de Chypre pour éviter une telle menace.

Élie Hatem

Privée de l'ombrelle sécuritaire qu'elle espérait obtenir de son adhésion à l'UE, Chypre s'est engouffrée néanmoins dans l'imbroglio juridico-social européen. Celui-ci permet la libre circulation et l'installation des ressortissants de l'Union sur le territoire chypriote. La soumission du droit interne aux dispositions européennes a conduit à l'assouplissement des conditions de séjour des étrangers, dans un pays dont le produit national brut dépasse 16 milliards d'euros pour une population de moins d'un million d'habitants (836 000 personnes). Ces conditions économiques ont poussé un grand nombre d'étrangers à émigrer vers ce pays, notamment depuis l'Est de l'Europe (Bulgarie, Pologne, Roumanie, Géorgie) mais aussi depuis l'Asie voire l'Afrique.

Immigration

L'ouverture des frontières engagée depuis l'adhésion à l'Union européenne a provoqué une entrée massive d'immigrés, dont la progression effraie les Chypriotes qui craignent de devenir minoritaires dans leur propre pays. Les Chypriotes grecs avaient voté massivement contre la réunification de l'île en 2004, préalablement à leur adhésion à l'UE. En effet, le plan onusien qui leur avait été soumis sous l'ancien secrétaire général Kofi Annan favorisait la communauté chypriote turque. Sans revenir sur leur position exprimée lors de ce référendum, ils regrettent pour la plupart l'adhésion à l'Union. Ce processus a suscité une nouvelle situation démographique sociale et culturelle, aussi dangereuse pour leur survie que le problème qui les opposait déjà aux Chypriotes turcs. L'ensemble des Chypriotes semblent aujourd'hui menacés par cette nouvelle donne qui fait perdre aux deux communautés autochtones leur identité. Les débats politiques en ont fait état à l'occasion des dernières élections législatives, allant jusqu'à poser la question de l'opportunité du maintien de l'île dans l'Union. ■

» SERPENT DE MER

Depuis deux ans, la Commission européenne exige le remboursement par des producteurs de fruits et légumes de subventions versées entre 1992 et 2002. Afin de procéder au recouvrement, le gouvernement vient d'envoyer les premières demandes officielles à quelques agriculteurs. « Ne payez pas », leur a lancé Xavier Beulin, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, le dimanche 12 juin au micro d'Europe 1. Le chef de file des représentants agricoles juge que le remboursement des 600 millions d'euros (intérêts compris) serait un coup de grâce pour certains exploitants, rapporte Euractiv.

» REMONTRANCES

La France a failli à ses obligations en négligeant la protection du grand hamster en Alsace : telle est la conclusion d'un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) rendu le jeudi 9 juin. La veille, les juges de Luxembourg s'étaient immiscés dans la politique extérieure de l'Union européenne : la Cour a annulé les actes gelant les fonds de Mme Nadiany Bamba, deuxième épouse de Laurent Gbagbo, considérant que le Conseil ne les avait pas motivés de manière suffisante.

» CONCURRENCE

La nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) entre en vigueur le 1^{er} juillet. Elle est censée concilier l'exercice de la libre concurrence avec le monopole d'exploitation des centrales nucléaires par EDF. Dans l'espoir de résoudre cette impossible équation, le gouvernement a fixé un tarif auquel sera vendue la production nucléaire. Reste à convaincre Bruxelles qu'il constitue bien le "juste prix", au demeurant bien difficile à évaluer...

» SOUVERAINETÉ

L'institution d'un brevet européen inspire la défiance de Rome et Madrid, qui en dénoncent le régime linguistique privilégiant le français, l'anglais et l'allemand. Dans l'espoir de faire échec à sa mise en œuvre, ils ont saisi la Cour de Justice de l'Union européenne. Ce projet fait pourtant l'objet d'une "coopération renforcée" à laquelle chaque État membre est libre de participer ou non. La preuve est ainsi donnée qu'une "Europe à la carte" n'offre pas toujours la protection escomptée aux États placés en minorité.

BELGIQUE

Une armée flamande

L'armée belge devient-elle une armée flamande ? C'est ce que tend à démontrer un journaliste, Thierry Wagenaar dans un livre paru ces jours-ci.



POUR ÉTAYER sa thèse, il s'appuie sur les déclarations et dénonciations dévastatrices de l'ancien commandant de la base aérienne de Florennes, le colonel Luc Jenart, contre lequel l'armée a lancé une procédure disciplinaire. Les chiffres avancés méritent néanmoins réflexion. 6 370 des officiers supérieurs et 78 % des généraux sont néerlandophones. À l'état-major, lorsqu'on dénombre les postes clés, sur vingt et un officiers généraux, quinze sont néerlandophones, six francophones.

Pour presser encore davantage la gâchette, le député fédéral (FDF, Front des francophones) Damien Thiery relève - entre autres - que la caserne de Marche-en-Filament dans les Ardennes, soit en plein cœur de la Wallonie, est placée sous l'autorité d'un état-major entièrement flamand. Ce n'est pas l'armée qui fait la guerre. C'est la guerre dans l'armée... ■ Ch.-H.B.

✓ Thierry Wagenaar, *Vers une armée flamande ?*, La Muette, 130 p., 15 €.

BATTISTI

Une crise italo-brésilienne

Fait rarissime, la classe politique italienne de tous bords, le président Giorgio Napolitano en tête, s'est retrouvée dans une indignation collective après la décision de la Cour suprême brésilienne de refuser l'extradition du terroriste Cesare Battisti, aussitôt remis en liberté.

CELA fait maintenant une vingtaine d'années que l'Italie tente de remettre la main sur Battisti, condamné dans son pays pour sa participation à quatre crimes de sang commis en 1977 - durant les années de plomb - et dont la cavale l'a mené successivement au Mexique, en France, où il a bénéficié de la protection d'intel-

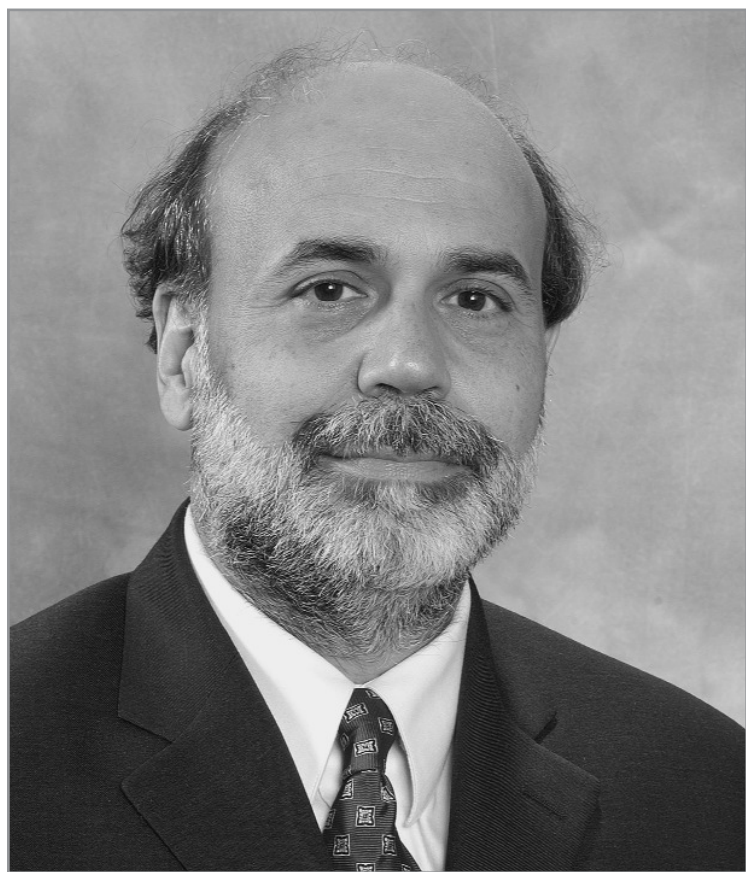


lectuels de gauche, puis au Brésil. L'Italie, qui vient de rappeler son ambassadeur à Brasilia, a l'intention de se pourvoir devant la Cour internationale de justice, un long processus. En attendant, des voix s'élèvent dans la Péninsule pour appeler au boycottage de la Coupe du monde de football, qui doit se tenir au Brésil dans trois ans. ■ G.C.M.

■ ÉTATS-UNIS

Échouage du QE2

Tandis que la Réserve fédérale cesse de racheter des bons du Trésor, le risque plane d'un défaut de l'État américain... Explications.



Ben Bernanke, président de la Réserve fédérale américaine

Le Trésor américain sera-t-il en défaut avant le Trésor grec ? Vingt-cinq milliards de coupons d'obligations lui seront présentés au 15 août mais le blocage de l'endettement public par la majorité républicaine au Congrès annonce le défaut. Ce défaut, même de quelques jours ou quelques heures, dégraderait durablement la notation du pays bénéficiant actuellement du "triple A", comme l'anticipait Standard & Poor's dès le 18 avril. Fitch Ratings et Moody's le menacent d'un humiliant "B" comme ils en donnent aux gitans sud-européens. Tout déclassement renchérit mécaniquement le prix de l'argent emprunté sur les marchés et creuse le déficit. Mais il est

possible de se passer des marchés en empruntant la voie dite non conventionnelle du Quantitative Easing (QE) ou assouplissement quantitatif des règles de prudence.

Retour aux subprimes

Pour comprendre, revenons à la "crise des subprimes". Lors de la découverte des hypothèques pourries de 2008 accumulées par la politique d'argent facile d'Alan Greenspan, les actifs des banques qui en comptaient beaucoup émiettes dans une multitude de titres furent subitement dégradées à tel point que tout l'interbancaire faillit geler comme le Saint-Laurent en hiver. Aucune

banque ne faisait plus dès lors confiance à sa voisine, la craignant aussi chargée qu'elle-même. L'économie commençait à se gripper tel un moteur sans huile. Tout s'arrêterait et les caisses vides des entreprises jetteraient à la rue les employés par dizaines de millions. Ben Bernanke, président de la Réserve fédérale des États-Unis (FED) vit arriver le krach. Pour prévenir la congélation, en bon keynésien, il noya les banques de liquidités prêtées par la FED à un taux proche de zéro. Ce fut le QE1. Mais le moteur de la consommation tournait quand même au ralenti parce que les Américains qui achètent tout à crédit en étaient privés par leur banque méfiante ; et la croissance ne repartit pas franchement ; or c'est l'éponge des erreurs.

Chantage républicain

En relais du QE1, Obama fit donc injecter massivement de l'argent public sur crédits budgétaires en creusant les déficits déjà énormes, à peu d'effet au résultat, car le malade ne réagit pas à la perfusion. En novembre 2010, Bernanke décida de prendre des bons du Trésor tirés sur du vent pour couvrir ses propres émissions de liquidités. C'est le QE2. Ce dispositif inflationniste extrêmement inflammable qui a vu la FED préempter 75 % des émissions du Trésor, se termine au 30 juin prochain. Ils n'oseront pas le QE3. Donc retour aux crédits budgétaires ?

Non ! C'est là le hic. Les Républicains font chanter la présidence en exigeant la réduction des dépenses publiques de 2 500 milliards de dollars sur dix ans sans taxation supplémentaire, en contrepartie de leur accord au rehaussement du plafond d'endettement de l'État au-dessus de la limite constitutionnelle. Les Républicains étant le plus souvent des possédants, il y a peu de chances qu'ils fassent sauter la banque. C'est plutôt un exercice de lutte gréco-romaine, mais tous les détenteurs de bons du Trésor américain sont aux cent coups, les Chinois les premiers au seuil de la menace à peine voilée, car un mot tabou circule : banqueroute. ■

Catoneo

TURQUIE

Erdogan victorieux mais freiné

Les "islamistes modérés" conservent le pouvoir. Mais, faute d'une majorité suffisante, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan devra compter avec l'opposition pour mener à bien sa réforme constitutionnelle.



CINQUANTE millions de Turcs étaient appelés à voter le dimanche 11 juin pour élire les députés de leur "grande assemblée". L'AKP de M. Erdogan, le Premier ministre actuel, en sort victorieux. Ce lundi matin, au moment où nous écrivons, son parti frôle les 50 % des suffrages. En progression de quatre points par rapport au scrutin précédent.

La Turquie va continuer, donc, d'être gouvernée par ceux que l'on appelle "islamistes modérés" ou "islamo-conservateurs". Pour Washington et Bruxelles, elle servira ainsi de modèle à d'autres pays musulmans, arabes ou non. En faisant l'apologie de M. Erdogan et de son parti, dont le bilan économique est incontestablement positif, les bien-pensants oublient volontairement le traitement discriminatoire réservé à la minorité kurde, le sort dévolu aux chrétiens et la délaïcisation rampante de la société. Néanmoins, la victoire de M. Erdogan n'est

pas aussi complète qu'il l'aurait souhaité. Il n'obtient pas la majorité nécessaire pour réformer la constitution turque, un processus dont il a déjà engagé les préliminaires.

Il souhaite que le président de la République soit élu au suffrage universel et prévoit de se présenter au scrutin de 2014 et une nouvelle fois en 2019, s'assurant ainsi, avec des pouvoirs très larges, un long règne autoritaire jusqu'à 2024 ! L'AKP voudrait également limiter l'indépendance de la justice et supprimer (avec l'aval de Washington et de Bruxelles cette fois-ci), le rôle de l'armée comme garante de la laïcité de l'État inscrite dans la constitution. Sur le premier point, même son parti est divisé. Sur les deux autres, il devra négocier avec l'opposition laïque et kémaliste. Sa victoire n'est donc pas aussi totale qu'on le dit. Dans un certain sens, on ne peut que s'en féliciter : l'islamisation rampante de la société turque qu'il a entreprise rencontre des obstacles malgré les appuis extérieurs. ■ P.N.

MÉDIAS

Polémique sur France 24

Invité à débattre de la situation en Syrie sur le plateau anglophone de *France 24*, dans l'émission de François Picard diffusée en direct, Élie Hatem a fait état d'une désinformation.



DURANT cette émission, la chaîne de télévision diffusait en boucle, sur ses antennes française et anglaise, une intervention téléphonique attribuée à M^{me} Lamia Chakkour, ambassadeur de Syrie en France, annonçant sa démission en français et en anglais. Profitant de sa présence, *France 24* a demandé à Élie Hatem de commenter cet événement à l'issue du débat, dans les bulletins d'information de 20 h 30. En attendant de passer de nouveau à l'antenne, il a téléphoné à l'ambassade de Syrie pour prendre de plus amples renseignements. Il a alors été avisé que M^{me} Chakour n'avait point téléphoné et qu'elle n'avait pas présenté sa démission. Sur les plateaux français puis anglais, notre collaborateur a mis en doute cette annonce, avec toute la prudence qui s'imposait. D'abord sur la forme, en s'étonnant qu'un diplomate chevronné comme M^{me} Chakour, fille d'ambassadeur et à cheval sur les protocoles, se soit contentée de présenter sa démission de la

sorte. Ensuite, tout en précisant qu'il n'était pas un expert en la matière, il a constaté que, dans ces déclarations téléphoniques, la prononciation du nom du président al-Assad était plutôt maghrébine (la voix attribuée à l'ambassadeur prononçait « *el-As-séd* » au lieu de « *el-AssAd* »). Il s'est enfin étonné que M^{me} Chakour, ambassadeur d'un pays arabe, n'ait pas prononcé une déclaration supplémentaire sur l'antenne arabe de la chaîne. À la sortie du plateau, l'un des directeurs adjoints de la rédaction de *France 24* s'en est pris à lui grossièrement, lui indiquant que s'il en avait été averti, il ne l'aurait pas laissé tenir ces propos à l'antenne. Une réaction qui a choqué un dissident syrien présent dans les bureaux de la chaîne de télévision, qui a jugé que la liberté d'expression laissait à désirer en France, plus qu'en Syrie dont il critique pourtant le régime. Cette fausse information a ensuite été démentie sur toutes les chaînes françaises et étrangères. ■

Éric Mantout

PROCHE-ORIENT

Une conférence de paix mort-née ?

Paris reprend l'initiative au Proche-Orient. On peut s'en féliciter, mais sans le soutien de Washington, il est peu probable que ses propositions aboutissent.

LA PROPOSITION française de convoquer une conférence de paix sur le Proche-Orient à Paris au mois de juillet était une initiative excellente. À ce jour, elle ne semble pas devoir rencontrer l'accueil qu'elle aurait mérité. Certes, l'Autorité palestinienne et son président Mahmoud Abbas se sont déclarés favorables à l'initiative de Paris. Quelques pays arabes n'y seraient pas opposés non plus. Mais les Américains sont réservés et les Israéliens encore

davantage. Il y a ainsi peu de chances de voir cette conférence se tenir et permettre de sortir de l'impasse. Washington considère le conflit israélo-palestinien comme son domaine réservé, mais, depuis des années, il est dans l'incapacité de lui trouver une issue. Or, sans l'accord de Washington, rien n'est possible en la matière, et il est fort peu probable que l'administration Obama, de plus en plus soucieuse de la situation intérieure et de



l'élection présidentielle de novembre 2012, s'engage dans un processus de paix au Proche-Orient, pouvant indisposer Israël et la communauté juive américaine. Il restera donc aux Européens de financer l'Autorité palestinienne, de payer, et se taire. Triste constatation. ■ P.N.

TUNISIE

La révolution au tournant

Le jasmin va-t-il fleurir ou se flétrir ? En Tunisie, l'ébullition de la jeunesse est à son comble. Mais le pouvoir demeure fragile, des affrontements persistent... Quant au tourisme, il est toujours en berne.

Les sentences populaires les plus simples sont les plus vraies. En Tunisie la coupe était pleine. Quelques jours passés sur place suffisent aisément à s'en persuader. Ayant parcouru le monde, j'ai pu observer bien des régimes, bien des dictatures, de gauche ou de droite. J'ai rencontré nombre de prédateurs, de dictateurs, qu'il s'agisse de Fidel Castro ou des colonels grecs et argentins. Ils étaient mus par un idéal politique entreprenant par le fer, le feu et la torture de transformer leur société.

Années de plomb

Avec le régime Ben Ali, celui des dernières années, les années Trabelsi, la finalité était devenue la mise en coupe réglée du pays. Un ami tunisien, ayant fait carrière à l'AFP, m'a longuement parlé des « années de plomb » : « *Le taux de croissance de la Tunisie aurait dû s'élever à 8 %. Il était de 5 %, les 3 % manquants étaient captés par un régime maffieux.* » Ajoutons à cela que le maillage policier ne le cédait en rien à celui de la défunte Stasi en Allemagne de l'Est. La Tunisie a connu sa propre version de *La Vie des autres*. Chacun avait peur de se confier fût-ce dans l'intimité de son chez soi, jusqu'à aller dissimuler dans une autre pièce son portable, dans la crainte, irraisonnée, que Big Brother puisse les écouter. Pas une transaction ne se faisait sans que les Trabelsi prélèvent leur dîme. Au propre comme au figuré, l'immolation de Mohamed Bouazizi, marchand ambulant de légumes sans licence, a allumé la mèche du baril de poudre. Personne ne s'y attendait. Si la Tunisie s'est embrasée, c'est parce que, dans les villes et surtout à Tunis, les intellectuels ont pris le relais. Avocats et magistrats se sont revêtus de leur robe, de leur toge, les médecins se sont ralliés. Tous sont descendus dans la rue. Les bataillons de la révolte furent les



Tir tendu de grenade lacrymogène à Tunis, le 14 janvier 2011

jeunes, les étudiants. Leurs parents, inquiets, parfois voulaient les retenir. « *Mais*, me confiait le père d'une étudiante, *j'avais honte. Moi, j'avais fermé ma gueule, par prudence et par lâcheté. Ma fille, elle, s'engageait, se révoltait.* » « *Ami, dit l'enfant grec aux yeux bleus. Je veux de la poudre et des balles.* » Tous les jeunes Tunisiens récitaient Victor Hugo et beaucoup tombèrent sous les balles de la police. L'armée refusa de tirer. Le sort de Ben Ali fut scellé. Une révolution ? Peut-être. Mais alors comme celle de 1848 en France. Même s'il n'y a pas de Lamartine tunisien pour lui donner un visage. En revanche, l'ébullition de la jeunesse est à son comble. Elle veut participer

à l'avenir. Plus encore, elle veut le construire elle-même, ce qui apporte une « *confusion des sentiments* » pour paraphraser Stefan Zweig. Quatre-vingt deux partis vont se disputer le suffrages des électeurs. La date du scrutin a été fixée au 23 octobre, alors que le Premier ministre voulait retenir celle du 24 juillet. Ainsi, le bras de fer a été remporté par la Haute Instance.

Zones d'ombre

L'incident est révélateur des tensions au sein d'un pouvoir encore bien incertain. Malgré sa fragilité, pour l'essentiel, le pays fonctionne. Les zones d'ombre sont pourtant plurielles et préoccu-

pantes. Dans la région minière de Gafsa, des affrontements d'origine tribale et sociale ont fait onze morts. Aux frontières avec la Libye, l'afflux des réfugiés n'est pas en passe de s'éteindre. La saison touristique dont vit la Tunisie est ruinée. Le taux d'occupation hôtelière dépasse à peine les 10 %. Nous étions conviés à Hammamette à une conférence dans un grand hôtel en bordure de mer. Sur les cinq cents places offertes, seules quarante et une étaient occupées.

Le discours tamisé des islamistes

C'est sur fond de crise sociale et politique profonde que vont s'organiser les élections. À l'exception de quelques partis disposant d'une visibilité, les nouvelles formations politiques ne disent rien à personne. S'il est vrai que la révolution n'a pris aucun caractère islamiste, les islamistes sont là, derrière le paravent d'un discours tamisé à la turque. Les cadres font montre d'habileté politique. Le discours est policé, raisonnable. Mais, nous rapporte-t-on, la base est agitée, turbulente, radicale. Dans certains quartiers, même à Tunis, les jeunes filles non voilées sont agressées. Sur l'avenue Bourguiba, les Champs-Élysées de Tunis, en terrasse, il est interdit de servir une boisson alcoolisée, fût-ce une bière anodine. Le Nahda, parti islamique, dispose d'une véritable manne financière en provenance du Qatar et d'Arabie saoudite. Le visiteur qui déambule dans les rues du centre de Tunis n'en est pas conscient, mais toutes les informations concordent et attestent de cette réalité. Dans les assemblées ou associations de jeunes et d'intellectuels, où les femmes sont très présentes et militantes, on affirme le caractère « *occidental* » de la Tunisie sans renier son héritage musulman. Mais autour des mosquées, le *Allah ouakbar* se fait entendre avec de plus en plus d'insistance, au nom d'une légitimité issue des persécutions d'hier et d'un avenir aux couleurs du Prophète. Espérance et inquiétude s'équilibrent. L'interrogation est pressante. Vers où pencheront les plateaux de la balance ? Vers lequel des deux s'infléchira le fléau ? ■

Charles-Henri Brignac

LIBYE

Des réalités tribales

L'ACTUALITÉ politique et médiatique en a été détournée récemment, à l'aune de nombreuses affaires. Mais en Libye, la campagne de bombardements de la coalition internationale, réunissant la France et le Royaume-Uni, se poursuit. Une opération placée sous commandement occidental, qui comporte aussi de sérieux risques collatéraux. Mais trois mois après le début du soulèvement, où en est la situation en Libye ? Notre époque a fait de la paix, sa valeur suprême, nous le voyons pour la Libye. Même si la logique interventionniste relève aussi du "deux poids, deux mesures". La Libye est un État récent, à 90 % désertique et à la création artificielle, conglomérat de plus de cent cinquante tribus. Ces ensembles tribaux forment des alliances traditionnelles et mouvantes. Kadhafi a en réalité perdu la Cyrénaïque, ses fiefs restant la Tripolitaine et le Fezzan. Mais même en Tripolitaine, les subtiles alliances demeurent chancelantes, touchant la minorité berbère de l'Ouest. Et le contexte a maintenant changé, Kadhafi étant en train de décrocher. Ses armements sont déclassés, ses pertes s'alourdissent, il ne dispose d'aucune réserve stratégique, et est acculé à la défensive. L'état se resserre, alors que deux membres de sa famille étaient récemment tués dans un bombardement aérien français, visant à l'éliminer physiquement. Tandis que les rebelles, auparavant en position d'infériorité, sont maintenant ravitaillés, armés, guidés, conseillés par les Européens. Mais la question est combien de temps Kadhafi pourra encore conserver ses soutiens tribaux. Certes, « *personne ne regrettera le satrape Libyen* » - qui chutera bien un jour - « *responsable de multiples attentats, de nombreux crimes et de la déstabilisation de régions entières de l'Afrique* », comme le soulignait récemment le spécialiste Bernard Lugan. Mais là n'est pas le fond du problème, car il faut parfois laisser l'émotionnel de côté, pour s'intéresser au réel. Le danger pourrait être de voir émerger une situation de guerres tribales, comme en Irak (ou en Somalie), suivie d'un éclatement en plusieurs régions, le chaos ouvrant également un espace inespéré à l'Aqmi. Et tout scénario d'après-guerre qui ne prendrait en ligne de compte les complexes réalités et ce dessous des cartes ne saurait régler la crise en profondeur. □

Henri Rochefort

LIBYE

Pour un compromis entre les factions

LA LIBYE ne fait plus la "une" de l'actualité. Les forces de l'OTAN, surtout françaises et britanniques, continuent de bombarder les régions contrôlées par Tripoli avec plus ou moins d'intensité. Les forces de Mouammar Kadhafi, les "loyalistes" comme on dit, répriment toujours les insurgés. Ces derniers, très divisés, tiennent la région de Benghazi et quelques autres points du pays. Les "Occidentaux" viennent de leur promettre un milliard de dollars d'aide, ce qui va surtout alimenter les caisses des sociétés de sécurité, autrement dit des mercenaires dont l'activité

est en constante progression dans la région insurgée. L'intervention des hélicoptères de combat français et britanniques n'a pas été décisive. Kadhafi est toujours là et joue aux échecs devant les caméras de télévision du monde entier pour narguer l'Occident, montrer son sang-froid et sa résistance.

Retrait norvégien

Les autorités de l'OTAN, surtout les Américains, doutent désormais de l'efficacité de cette guerre entreprise pour "instaurer la démocratie" en Libye et le gouvernement norvégien a décidé de mettre fin à sa participation à cette opération. D'autres gouvernements pourraient suivre. Voilà, pêle-mêle, les nouvelles qui parviennent de Libye. Une confusion qui explique la discrétion des chan-

celleries et celle de la "grande" presse. Cela s'appelle l'enlissement. L'heure de vérité approche. Une intervention terrestre est envisagée. Quels pays accepteraient d'envoyer des dizaines de milliers de leurs soldats dans une interminable guerre de désert aux perspectives incertaines ? Il reste la voie diplomatique sous forme d'une médiation africaine, que l'OTAN a refusée jusqu'à présent, ou russo-chinoise. Cette guerre de Libye, engagée par certains dirigeants occidentaux pour des raisons de politique intérieure - remporter une victoire allait redorer leur blason - avec des arrière-pensées pétrolières évidentes, s'enlise. Il est temps d'en sortir honorablement, par un compromis entre les factions libyennes qu'il faudra favoriser et encourager et non empêcher comme on a donné l'impression de faire. ■ P.N.

■ GRAHAM GREENE

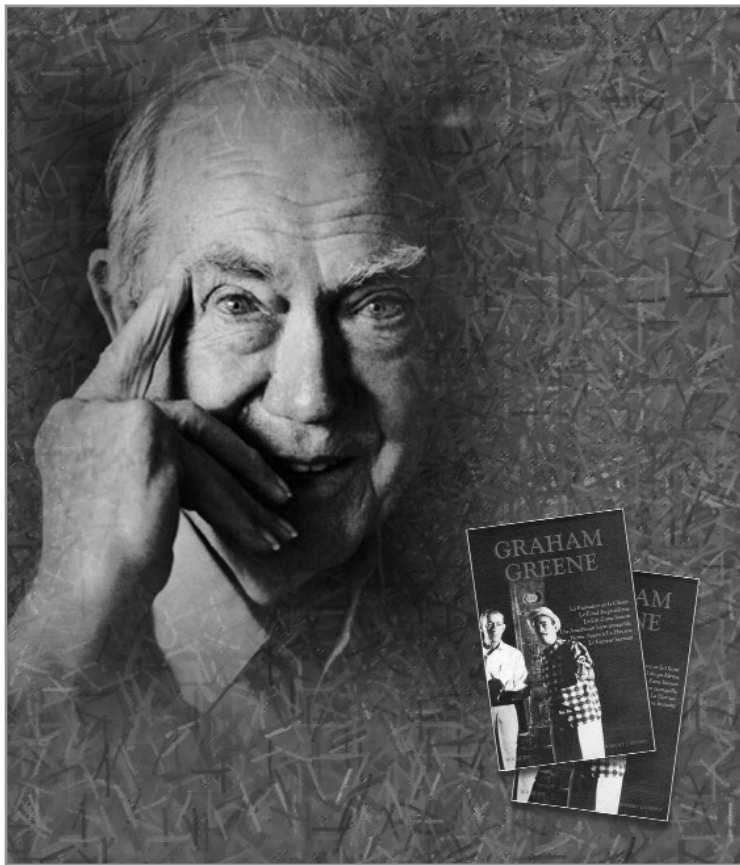
Sous couvert d'espionnage

Les grands textes romanesques de Graham Greene (1904-1991) viennent d'être réunies en un volume. Aperçu d'une œuvre où les agents secrets côtoient Dieu, la Grâce et le Salut.

Les romanciers catholiques jouissent, par rapport à leurs collègues athées, incroyants ou simplement agnostiques, de l'incalculable privilège de compter parmi leurs personnages deux des êtres les plus intéressants et les plus fertiles en inventions de la Création : le créateur en personne et son ennemi juré, soit Dieu et Satan. Ils jouent donc sur un formidable théâtre. Ce sont deux armées en bataille, deux camps bien tranchés, qui ne laissent cependant pas de communiquer entre eux par des couloirs souterrains.

Les camps en présence

Graham Greene utilise le cadre du roman d'espionnage pour situer ses romans métaphysiques. À l'époque où il écrivait, vers le milieu du XX^e siècle, le monde était divisé en deux camps : celui du communisme moscovite et celui des démocraties capitalistes. L'idée contre l'argent. Et au-dessus il y avait Rome, l'autorité spirituelle et surnaturelle. Greene superposa à cette division politique et temporelle la division augustinienne et théologique des deux cités ennemies, sans songer bien sûr à identifier Hitler et Staline au diable et la démocratie parlementaire au royaume des Cieux. L'Anglais est parieur par nature. Un espion anglais est donc doublement parieur et doublement anglais, et ce d'autant plus s'il joue double jeu. Et il peut jouer son va-tout. Il y a chez Greene, sous-jacente à tout ce qu'il écrit, l'idée qu'on peut jouer son salut comme à la roulette russe. D'une



Graham Greene

certaine manière, la dramaturgie greenienne est la traduction romanesque de la parole de saint Paul : là où abonde le péché, abonde la grâce. En disant cela, Paul se doutait-il qu'il avait du même coup fondé toute une race d'écrivains ? Celle des romanciers catholiques, la grâce étant l'excentricité majeure d'un dieu dont les voies ne sont pas les nôtres, et un catholique étant généralement un converti, se trouve par la même déjà traître à la religion de son pays.

Le thème du traître, de la double allégeance, est le thème dominant de la dramaturgie greenienne, d'autant que cette déchirure, le héros greenien la reproduit souvent dans sa vie privée, car Greene est également le romancier de l'adultère. Je parle du seul adultère qui vaille, l'adultère chrétien, celui qui prive le catholique de la participation à la vie sacramentelle. Greene a vécu ce drame dans sa vie propre sans demander à l'Église d'adoucir en sa faveur la sévérité de ses com-

mandements. Il accepte les règles du jeu avec l'humour et le *fair-play* d'un Britannique et fait du confesseur le troisième homme de sa trilogie. On trouve ainsi chez lui des confesseurs espions et des prêtres fornicateurs. L'humanité greenienne se compose essentiellement de deux sortes d'hommes : le pécheur et le saint, dont les camps ne sont pas toujours très bien délimités, chacun faisant des incursions dans celui de l'autre et le péché étant la matière sur laquelle travaille la grâce. À la périphérie, et comme étranger à ce drame et exclu de l'économie évangélique de la grâce et du salut, se tient, emmuré dans sa bonne conscience, le pharisien. Il est du monde et reçoit ici-bas sa récompense.

D'un pays à l'autre

Là où un pays était en guerre, là où se préparait une révolution, là où s'exerçait une tyrannie, là où la foi était persécutée, Greene plantait sa tente et son chevalet : Haïti de Du Valliers, Mexique des années trente, Angleterre sous le Blitz, Vienne de 1945, Indochine des années cinquante, Afrique d'avant la décolonisation... L'Anglais, étant partout chez lui, contrairement au Français. Ses romans, sans la théologie catholique, auraient pu passer pour de simples romans d'aventure au parfum exotique dans la tradition de ceux de Stevenson, de Conrad ou de Pierre Benoît. Graham Greene s'éteignit le 3 avril 1991 à Vevey, ville qui avait servi de cadre à l'un de ses derniers romans : *Le Docteur Fisher de Genève*. Le prêtre qui officia à sa messe d'enterrement, le père Léopoldo Duran, lui avait inspiré dix ans plus tôt le personnage de son *Monsieur Quixotte*. ■

Gérard Joulé

✓ Graham Greene, *La Puissance et la Gloire*, *Le Fond du problème*, *La Fin d'une liaison*, *Un Américain bien tranquille*, *Notre Agent à La Havane*, *Le Facteur humain*, Robert Laffont, 1 248 p., 31 euros.

En route pour 2089

Michel de Poncins est étonnant. On connaît ses analyses concernant l'économie et la politique, mais avec son dernier livre, nous découvrons un romancier d'un genre inédit.

SON ROMAN d'anticipation, sous-titré *Une civilisation renaît de ses cendres*, nous incite à croire que notre époque est celle de la fin d'une période de l'histoire des hommes et qu'une renaissance vers un monde meilleur sera assurée par quelques personnages clés imaginés par l'auteur. Les pages de cette fiction fourmillent de réflexions nées de l'observation de notre société décadente. Dans des paragraphes courts et significatifs, les mensonges et les défauts de notre époque sont dénoncés et brièvement analysés sans forcément s'imposer. Sont évoqués le politiquement correct, le réchauffement de la planète, la bureaucratie, les politiciens corrompus, le mondialisme, etc.

La question du divin apparaît primordiale. On assiste à la conversion d'un homme d'affaires et à l'aboutissement de la quête d'une de ses collaboratrices en recherche des liens existant entre l'ancien et le nouveau Testament. La conclusion est inattendue. Pardonnez-moi de ne rien en dévoiler. Tout renaîtra un jour. Michel de Poncins situe ce temps en 2089... □

Jean-Marie Cuny

✓ Michel de Poncins, *2089 ou le temps de la grâce*, Godefroy de Bouillon. 186 p., 22 €.

BANDE DESSINÉE

Les mercenaires d'Israël

Servie par un graphisme réussi, une bande dessinée revisite l'histoire d'Israël et la guerre de 1948.

Il existe une grande tradition belgo-française ou franco-belge, comme on voudra, dans la bande dessinée. Ce dernier album intitulé *Mezek* en est l'illustration. Il est signé Julliard pour le dessin et Yann pour le scénario. Ni l'un ni l'autre ne sont des inconnus. De leur œuvre abondante, je retiendrai pour ma part *Sambre* pour Yann, en collaboration avec Yslaire, et pour André Julliard son *Masque rouge* avec Jacques Martin et surtout, Les Sept Vies de l'Épervier avec Corbins. *Mezek*, avant qu'on ouvre l'album, paraît, pour le non-initié, un terme sibyllin. Il nous renvoie aux



origines d'Israël et à la guerre de 1948 opposant l'État hébreu à l'Égypte. Une guerre où Nasser, alors jeune officier, fit ses premières armes. Pour combattre, Israël avait besoin d'hommes et de matériel. En particulier des avions. Pour en obtenir, il fallait contourner l'embargo. La Tchécoslovaquie lui vendait des Messerschmitt rescapés de la débâcle du III^e Reich. Rafistolés de bric et de broc, vé-

ritables cercueils volants, ils arrivaient en Israël par des voies détournées. Comme le jeune État manquait de pilotes, il faisait appel à des mercenaires. Il en vint de toutes les nationalités, Britanniques, Sud-Africains, Français, Belges, Norvégiens, Suédois et même des Allemands ayant à peine accroché à une patène leur uniforme de la Luftwaffe...

Déchirements internes

Ce qui donne lieu à des frictions sérieuses avec les Sabra, juifs nés en Palestine. Sans vouloir déflorer l'intrigue, où prend l'alchimie des passions et de l'histoire - vraie -, on peut relever qu'elle apporte des éléments souvent très peu connus. Le récit met en lumière les déchirements internes qui menacèrent Israël d'une guerre civile. Deux hommes s'opposent, Begin et Ben Gourion. Le premier avec l'Irgoun défie le second. Ben Gourion fera détruire l'*Altalena*, ce navire chargé

d'armes qui étaient destinées à l'Irgoun. À ce prix, Israël assura son unité, mais le passé n'a jamais été oublié. Aujourd'hui, avec Nétanyahou, c'est l'héritage de Begin qui a pris le pas sur celui de Ben Gourion. Mezek ne parle pas du présent mais aide à le comprendre. Ce qui ne gâte rien, c'est le soin apporté au graphisme. Il se situe dans le sillage de la ligne claire chère à Hergé. Le trait, les couleurs, l'expression des personnages apportent au récit le décor qu'il mérite. Qu'on puisse porter aujourd'hui sur le conflit israélo-palestinien un regard critique et sévère ne doit pas distraire de la lecture d'un album particulièrement réussi et fort bienvenu. Tous ceux qui ont le goût de l'histoire se doivent de le faire figurer dans leur bibliothèque. ■

Charles-Henri Brignac

✓ André Juillard et Yann, *Mezek*, éd. du Lombard, 64 p., 15,95 €.

Une escapade médiévale

Pourquoi ne pas visiter Provins, à 80 kilomètres de Paris ? Dépaysement assuré !

Cette jolie cité médiévale, classée depuis dix ans au patrimoine mondial de l'Unesco, située sur les anciennes terres des comtes de Champagne, offre un musée, une promenade en petit train à travers la ville, une grange aux dîmes, une roseraie. Les 18 et 19 juin, les Médiévales de Provins intitulées « *Saveurs, plantes et jardins* » vous accueilleront proposant également un « *banquet médiéval* ». Renseignements au 01 64 00 39 39 ou par Internet : www.provins-medieval.com □ M.B.

ROMANS

Petits crimes de papier

Des déplacements professionnels en série, et l'impossibilité de se consacrer à quelque lecture sérieuse dans un train, m'ont amenée, ces dernières semaines, à lire beaucoup de romans policiers français. Au risque, souvent, d'excellentes surprises.

Jean Alessandrini, dont j'avais signalé en son temps l'étonnante *Île de Pingo-Pongo*, vient du roman pour la jeunesse. Exigeante école qui réclame art consommé du suspense et du rebondissement, sens des mots justes, et une certaine retenue à laquelle les gens de Lettres ont, d'ordinaire, renoncé. Il n'a rien perdu de ces qualités en passant au rayon pour adultes ce qu'attestent ses deux premiers essais dans le polar.

Chambre close

D'emblée, *La Quadrature du meurtre* apparaît comme un classique mystère de chambre close : Maxence de Ridder, puissant marchand d'armes soupçonné d'être à l'origine de conflits sanglants, a été découvert mort dans ses appartements privés, un bunker tout confort hautement sécurisé. Impossible d'y entrer ou d'en sortir sans être identifié. Il ne peut donc s'agir que d'un suicide ; De Ridder, très malade, aura abrégé ses souffrances. Solution qui arrangerait d'autant mieux que le bonhomme, haïssable, ne laisse guère de regrets. Seulement, la balistique est formelle : il s'agit d'un meurtre.

Pour compliquer encore l'affaire, le commissaire Trasseur, de la PJ, femme de terrain, se voit contrainte, le défunt étant de nationalité hollandaise, d'accepter l'aide de la police batave, aide qui prend le déconcertant aspect du commissaire Van Krimpen, archivistique doté d'une effrayante hypermnésie. Ce couple mal assorti parviendra-t-il à résoudre l'énigme ? Les aveux circonstanciés, mais pas fatalement recevables, de la veuve, du fils et du frère, venus tour à tour s'accuser de ce crime impossible n'aideront pas à y voir plus clair. Alessandrini balade, en s'amusant beaucoup, son lecteur sur des pistes controuvées. La vérité, quand elle se fera jour, sera déconcertante mais permettra de pérenniser le duo Trasseur Van Krimpen à l'occasion d'une seconde et inénarrable enquête, *Hécatombe de lunatiques*.

En 1920, Edmond de Naëcell, riche industriel excédé par sa famille, découvre l'infailible moyen de la déshériter. Il lègue sa fortune à la SDN en échange d'un improbable achat : la Lune. Entrés en possession de parts inaccessibles, et incessibles, de notre satellite, les héritiers font grise mine. Jusqu'à l'annonce de la découverte de prodigieuses réserves de pétrole dans le sous-sol lunaire transformant la ridicule succession de Naëcell en objet de toutes les convoitises. Tandis que les grandes puissances se disputent cette manne, on ramasse aux quatre coins du monde des ca-



davres un croissant d'or planté dans le front... Van Krimpen en est sûr, revoici la mystérieuse secte d'adorateurs de la Lune qu'il traque depuis des années. Les crimes se multiplient, les grands ne sont plus à l'abri, un étrange personnage à la peau indigo se prétendant extraterrestre perturbe la routine du Quai des Orfèvres et il devient urgent de retrouver les héritiers de Naëcell. Mais comment faire dans cette histoire de fous ? Loufoque, désopilant, si bien construit qu'on y croit presque, ce conte philosophique sous couvert de polar tient le lecteur ravi en haleine jusqu'à la dernière ligne, et un retournement final d'une impeccable moralité.

Confidences sur la Toile

La moralité n'est pas, en revanche, tant s'en faut, la préoccupation de Michel Canesi et Jamil Rahmani, qui cosignent un roman également remarquable, quoique d'une autre façon, *La Douleur du fantôme*. Alors qu'elle séjourne à Biarritz où son père l'a entraînée sous prétexte de la sevrer d'Internet, Charlotte de Montbrun, fille d'un célèbre architecte définitivement rebelle aux nouvelles technologies et à la vulgarité du monde actuel, est témoin d'une noyade. Premier décès d'une longue série sans liens apparents. À un détail près : tous les morts avaient un jour croisé la route de Charlotte. Terrifiée par trop de coïncidences, confrontée à l'indifférence paternelle, la jeune fille s'épanche sur la Toile auprès de Roland, un inconnu qui en sait

long sur les victimes, et sur elle. Si long que cela devrait inciter à la prudence. On ne saurait trop admirer la maîtrise de la narration et du suspense des auteurs. Pourquoi faut-il que ce talent soit gâté par un excès de complaisance malsaine dans le sadisme ; plus encore par leur agressivité envers le christianisme, « *cette religion qui a le culte de la mort* », et la civilisation occidentale dont les défenseurs ne peuvent être que des déments capables de tous les crimes ?

Intrigue littéraire

M^{lle} le commissaire Viviane Lancier, célibataire mûrissante et complexée, ne décolère pas : pour son premier jour, son nouvel adjoint, le désespérément beau lieutenant Monot, a embarqué l'équipe dans une lamentable affaire d'agression de clochard. Sur l'homme, ancien professeur, une lettre adressée à l'Académie française, et un sonnet érotique qui pourrait être un inédit de Baudelaire. Pour Lancier, qui déteste la littérature et les littéraires, surtout quand ils ressemblent au merveilleux Monot, et qui se sent plus à l'aise parmi les malfrats et les gros durs de sa brigade, c'est trop ; le nouveau l'apprend à ses dépens. Mais quand ceux qui ont eu ce texte entre les mains commencent à rencontrer des fins tragiques, quand les médias, séduits par la gueule d'ange de Monot, commencent à mettre leur nez dans le dossier, au risque de brouiller les pistes, la situation devient intolérable, le énième régime du commissaire en prend

un coup, et son moral aussi... *La commissaire n'aime point les vers* de Georges Flipo est une petite merveille d'intelligence, d'humour, de tendresse, de psychologie, présentant une remarquable galerie de types, sur fond d'intrigue littéraire infiniment plus imaginative et mieux conduite que les sempiternels avatars du *Da Vinci Code*.

Paris occupé

Paris, 1942 : Arletty couche avec un officier allemand, et ne s'en cache pas. Cette collaboration horizontale explique-t-elle les petits cercueils déposés sur le pas de sa porte et qui lui causent un légitime effroi ? Fils d'un commissaire de la Mordaine à la retraite, lui-même jeune ancien de la Criminelle devenu détective privé, et cinéophile averti, Jérôme Dracéna ne le pense pas. À son avis, tout cela pue le chantage. Encore faut-il comprendre qui a intérêt à faire chanter la comédienne, ou son bel Allemand. En acceptant, malgré des sympathies gaullistes au demeurant fort peu agissantes, d'enquêter, Dracéna ne se doute pas des compromis qu'il devra passer avec sa conscience, ni des compromissions qu'il devra accepter, qui le conduiront à fêter l'anniversaire du sinistre Lafont, ex-truand devenu patron de la Gestapo française rue Lauriston...

À l'évidence, Jean-Pierre de Lucovich aime Arletty ; l'atmosphère du Paris de l'Occupation le fascine, avec ses trafiquants, ses demi-sels, tout ce monde interlope où, dans des boîtes de nuit

sulfureuses, l'occupant côtoie hommes d'affaires, vedettes du cinéma et caïds du Milieu. Seulement, comme il est inenvisageable d'écrire sur la période, plus encore de manifester un semblant de compréhension, voire de sympathie, envers pareil ramassis de traîtres sans prendre un minimum de précautions, Lucovich sacrifie aux divinités de la pensée unique et jette sur leur autel les obligatoires grains d'encens ; c'est-à-dire qu'il crache, juste ce qu'il faut, sur Vichy, les jeunesses pétainistes et le Maréchal, ce qui fera passer le reste. Ces dévotions accomplies, il peut tout dire, même que Lafont avait ses bons côtés, ce qui paraît un peu dur à avaler. Cela n'apporte pas grand-chose à l'intrigue, pas davantage à l'ambiance, reconstituée avec application, en insistant sur les transgressions à un ordre moral mis à mal de tous les bords et par tous les bouts. Tel quel, *Occupe-toi d'Arletty* est un petit roman gentiment troussé, convenablement conduit, qui promet plus qu'il ne tient. Et c'est dommage.

Tentation du surnaturel

Est-ce pour occuper ses vacances de Noël, ou parce qu'il avait envie de revoir Muriel Lacan, spécialiste du paranormal avec laquelle il a plusieurs fois enquêté, que le commissaire Fabre a accepté de se rendre à Mende pour une fumeuse histoire de fantômes, calembredaine qui, d'ordinaire, le fait rire aux larmes ? Quelques nuits plus tôt, le cantonnier faisant sa ronde dans le cimetière jure avoir surpris le notaire Lefort et sa femme en train de se quereller sur la tombe familiale. Détail : il y a des lustres que ces Lefort-là sont morts... Selon leurs enfants, manifestement contrariés, simples racontars d'ivrogne. Thèse qui passe mal lorsque, le surlendemain, ledit cantonnier est retrouvé égorgé par un animal qui ressemble à s'y méprendre à un loup. Mais il ne fait pas bon poser trop de questions et, bientôt, les deux enquêteurs sont confrontés à des forces obscures spécialement malveillantes. L'aide d'un exorciste fort peu catholique suffira-t-elle à renvoyer démons, spectres et loups-garous dans l'autre monde ? Il en va de *La Vengeance du loup* comme des autres romans de Jacques Mazeau qui oscillent entre surnaturel et polar sans jamais se décider à trancher, laissant son lecteur libre de choisir entre théories rationnelle et irrationnelle. Un choix insatisfaisant, en fait, pour les tenants des deux thèses. ■

Anne Bernet

✓ Jean Alessandrini : *La Quadrature du meurtre*, Phébus, 208 p., 18,50 € ; *Hécatombe de lunatiques*, Phébus, 270 p ; 18 €.

✓ Michel Canesi et Jamil Rahmani, *La Douleur du fantôme*, Phébus, 310 p., 23 €.

✓ Georges Flipo, *La commissaire n'aime point les vers*, La Table Ronde, 300 p., 18 €.

✓ Jean-Pierre de Lucovich, *Occupe-toi d'Arletty*, Plon, 250 p., 19 €.

✓ Jacques Mazeau, *La Vengeance du loup*, Le Masque, 430 p., 17 €.

❑ 1464-1505

Sainte Jehanne de France

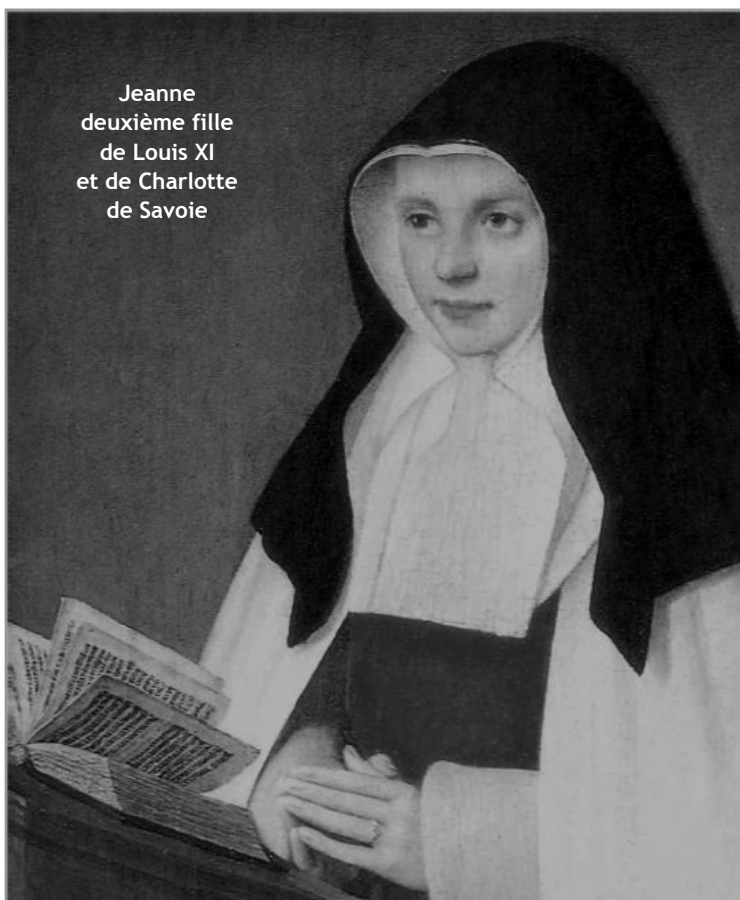
Mal aimé dès sa naissance, fragilisée par une sa constitution chétive, la fille de Louis XI consacra sa vie à des œuvres de charité, tout particulièrement dans son duché du Berry où elle fonda une congrégation.

Les pèlerins d'AF marchant en pèlerinage pour la Pentecôte placent leur chapitre sous le vocable de sainte Jehanne de France. Cette sainte, qu'il ne faut évidemment pas confondre avec sainte Jeanne d'Arc bien que seulement une soixantaine d'années séparent leurs vies de sacrifice, est l'un de ces multiples rejets des fleurs de lys ayant mérité d'être couronnés de sainteté. Il s'agit de Jeanne deuxième fille de Louis XI (1423-1483) et de Charlotte de Savoie.

Héritier rebelle

Louis XI, on le sait, donna du fil à retordre à son père Charles VII lequel avait été sacré grâce à sainte Jeanne d'Arc en 1429, alors que le petit Louis avait six ans ; mais celui-ci, ayant à peine grandi, n'eut de cesse de réclamer le Dauphiné qui devait lui revenir en apanage avec le titre de dauphin du Viennois et avec un peu d'argent que le pauvre Charles VII, encore occupé à finir de chasser les Anglais et à crever l'abcès bourguignon, ne possédait nullement. Veuf à vingt-huit ans de la chétive Marguerite d'Écosse qui ne lui avait pas donné d'enfant, Louis décida en 1445, sans l'accord de son père, d'épouser Charlotte, fille du duc de Savoie, âgée de six ans. Colère de Charles VII. Entrée en rébellion ouverte de Louis qui collaborait de plus en plus avec le clan des Savoie et par celui-ci des Bourguignons et qui finalement se réfugia à Genappe dans le Brabant, non sans avoir pris possession de Charlotte en 1456, sans autorisation paternelle ni dispense papale. C'est alors que celle-ci accoucha de nombreux enfants morts en bas âge. Le 22 juillet 1461 mourut Charles VII. Le dauphin Louis ne le pleura guère, alors qu'il devenait le roi Louis XI. Il n'avait toujours pas d'héritier. Quand Charlotte fut enceinte une nouvelle fois, il espéra le garçon tant attendu, mais grosse déception : ce fut Jehanne le 23 avril 1464. Vint ensuite François qui ne vécut pas et finalement, le 30 juin 1470, Charles, le futur Charles VIII.

Dans ces conditions Jehanne ne fut pas la bienvenue, d'autant que l'enfant, sous sa petite taille, montra très tôt de signes de débilité de corps. Le roi en confia la garde, dès qu'elle eut cinq ans, à ses cousins de Bourbon Lignières qui l'élevèrent dans leur château du sud de Bourges (l'actuelle demeure de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme). Elle y manifesta une grande piété et une prédilection marquée pour les pauvres et les misérables. De visage plutôt agréable, mais de constitution chétive, elle eut bientôt une épaule plus basse que



Jeanne
deuxième fille
de Louis XI
et de Charlotte
de Savoie

l'autre et se mit à claudiquer, ce qui n'était pas pour séduire le mari que son père lui avait choisi sitôt après son baptême. Il s'agissait de Louis d'Orléans, fils du délicieux prince poète Charles d'Orléans, lequel, après la bataille d'Azincourt, était resté vingt-cinq ans prisonnier des Anglais. Ce petit Louis avait deux ans et le roi s'assurait en cas d'absence d'héritier mâle (Charles n'était pas encore né) de pouvoir mouler son cousin appelé à devenir son successeur. Fiancés le 19 mai 1464, les jeunes gens devaient toutefois attendre une dispense du pape car ils étaient tous deux arrière-petits-enfants de Charles V. Le mariage fut néanmoins célébré le 8 septembre 1476. Son mari, plutôt volage, s'adonnait à ses plaisirs tandis qu'à Lignières Jehanne renforçait sa dévotion à Notre-Dame aidée par les chanoines de la collégiale de Lignières érigée en chapitre par le pape Sixte IV.

Une régence disputée

Le 30 août 1483, mourut Louis XI. Charles VIII étant âgé de seulement treize ans, Louis (le mari de Jehanne) essaya de disputer la régence du royaume à Anne de Beaujeu (sœur de Jehanne) jusqu'à ce que les états généraux eussent tranché en faveur d'Anne et selon la volonté du roi défunt. Jehanne continua sa vie de prière et de sacrifice pendant tout le règne de Charles VIII (1483-1498), tandis que son mari, duc d'Orléans, passait à l'opposition en s'alliant au duc de Bretagne ; Louis fut condamné au cachot, elle l'alla visiter, mais lui ne daigna pas la

regarder. Charles VIII qui souvent reprochait à son cousin ses débauches et son ingratitude mourut à Amboise le 7 avril 1498. Comme il n'avait eu d'Anne de Bretagne que des enfants morts en bas âge, Louis, duc d'Orléans, devint le roi Louis XII.

Le mariage annulé

Il commença noblement son règne (« le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans ») mais n'en demanda pas moins l'annulation de son mariage avec Jehanne pour motif de non consommation. Il s'ensuivit un procès retentissant qu'il gagna, pouvant alors épouser Anne de Bretagne veuve de Charles VIII et arrimer ainsi une province de plus à la France... Mais il eut la courtoisie d'octroyer en apanage à Jehanne, sa « très chère et aimée cousine », le duché de Berry. Elle allait ainsi pouvoir poursuivre ses œuvres de charité dans cette province qu'elle aimait tant, et même fonder une congrégation, l'Annonciade, qu'elle cimenta par ses souffrances pour y former les suivantes de Notre Dame, reine de France. Un an après cette fondation, le 4 février 1505, elle fut rappelée à Dieu qui accueillit dans son paradis cette princesse mal aimée ici-bas mais qui donna tant d'amour autour d'elle. Puissent les marcheurs de Pentecôte offrir leurs fatigues et leurs souffrances en union avec Jehanne de France qui eut à souffrir toute sa vie et fut béatifiée par Benoît XIV le 18 juin 1742 et canonisée par le pape Pie XII le 18 mai 1950. ■

Michel Fromentoux

VENDEE

Génocide et négationnisme

C'est à une forme bien particulière de négationnisme que s'attaque le hors-série n° 2 de la Nouvelle Revue d'Histoire en se penchant sur « la Vendée et la Terreur ».



CHACUN connaît la qualité de cette revue non conformiste, dirigée par Dominique Venner, dont les analyses ne rejoignent pas toujours les nôtres mais qui a le mérite, rare à notre époque, et souvent risqué, d'apporter un regard différent sur notre passé. En joignant la Vendée et la Terreur, la NRH affiche la couleur : grâce à de nombreuses contributions de grande qualité, non seulement étudier l'origine des soulèvements populaires contre le pouvoir jacobin, qui, à des degrés divers, touchèrent une grande partie du territoire, non seulement en évoquer les grandes figures, mais encore ausculter la réaction, au sens propre terroriste et génocidaire, de la 1^{ère} République. Parlant de l'idéologie révolutionnaire, Dominique Venner note, dans son éditorial, que « toute religion conquérante est totalitaire » : il eût été plus exact de souligner que toute idéologie holiste, confondant les ordres et voulant régénérer, de manière immanente, soit toute l'humanité (les Lumières et l'idéologie marxiste) soit une partie jugée la plus pure (le nazisme), est par définition conquérante et totalitaire. Ce qui explique à la fois la violence exterminatrice de la réaction jacobine et le négation-

nisme immédiat dont le génocide fut l'objet de la part de ses commanditaires, la condamnation d'un ou deux acteurs devant réduire à de simples exactions commises par des exécutants trop zélés une politique déterminée d'anéantissement d'une population à laquelle on reprochait le simple fait d'exister : jadis, les Vendéens pour la République, naguère les Juifs pour les Nazis, comme l'a déjà montré en un parallèle saisissant Reynald Seycher dans *Juifs et Vendéens, d'un génocide à l'autre*. Justement, Reynald Secher présente aussi dans ce numéro hors-série son prochain livre, à paraître en septembre, *Vendée : du génocide au mémoricide*, où il étudie comment, « consciente de la monstruosité de ce qu'elle avait ordonné, la Convention montagnarde et ses héritiers ont tout fait pour masquer leurs forfaits ». Des forfaits dont la République persécute toujours ceux qui les révèlent : l'auteur et sa famille sont bien placés pour le savoir ! En attendant, lisez ce hors-série à bien des égards passionnant et révoltant... par ce qu'il rappelle. ❑ F.M.

✓ Nouvelle Revue d'histoire, hors-série n°2, 6,90 euros.

GUERRE

De la Vendée à l'Afghanistan

LA VENDEE a-t-elle été le théâtre d'une « contre-insurrection exemplaire » ? Le chef d'escadron Pierre-Yves Bourboulon, officier stagiaire à l'École de guerre, s'interroge dans un article publié le 1^{er} juin par Olivier Kempf (www.egeablog.net), maître de conférence à Science Po Paris. « On trouve dans la guerre de Vendée (1793-1796) des similitudes avec les opérations actuelles », explique-t-il d'emblée. En témoignent, notamment, les forces et faiblesses de chacun des camps identifiées par l'auteur. Tels la connaissance du terrain par les insurgés, le soutien que leur apporte la population, leur attachement à leur terre, mais aussi le manque d'unité de leur commandement et leur inclination aux luttes intestines. « Cette guerre constitue l'un des seuls exemples, sinon le seul, de conflit asymétrique qui se soit soldé par la défaite complète (militaire et politique) d'une insurrection face à une armée régulière », souligne le CEN Bour-

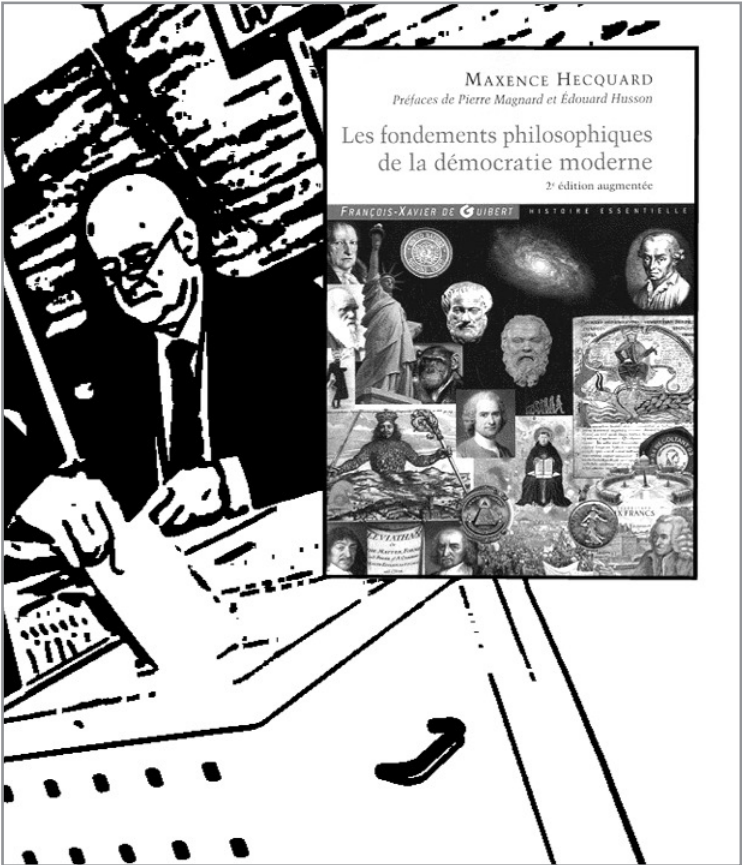


boulon. « À ce titre [...], son étude s'avère riche d'enseignements. » Que les royalistes se rassurent : l'auteur ne manifeste aucune complaisance à l'égard des exactions républicaines. Au contraire, il rappelle que les "colonnes infernales" « se livrèrent à ce que certains historiens appellent désormais le génocide vendéen ». Et cela « uniquement pour des motifs idéologiques ». « Toutes proportions gardées bien sûr, on ne peut éviter de faire le lien entre [le] réveil de la combativité vendéenne et les effets désastreux des dommages collatéraux dans les opérations modernes. » De fait, le regard de l'officier contribue à « dépassionner ce sujet sensible de l'histoire de France ». Un sujet « tellement sensible qu'il n'est que très peu enseigné dans nos écoles »... C'est pourquoi cette étude mériterait de susciter l'intérêt bien au-delà des sphères militaires. ❑ G.D.

LIVRE

La démocratie démasquée

Décryptant la métamorphose de la démocratie, Maxence Hecquard souligne qu'elle n'est désormais intelligible « qu'au travers d'une métaphysique du devenir qui lui donne sa cohérence ».



Il est des œuvres rares que l'on découvre avec ce merveilleux sentiment qu'elles expriment avec force et précision, de manière quasi exhaustive, une intuition, une idée encore vague, que l'on avait soi-même depuis longtemps. C'est ce sentiment que j'ai ressenti à la première lecture de *La Politique naturelle* de Maurras et, de manière un peu similaire, à la lecture des *Fondements philosophiques de la démocratie moderne* de Maxence Hecquard.

Le pressentiment maurrassien

Maurras dans toute son œuvre développe une critique puissante de la démocratie en récapitulant en quelque sorte la somme des arguments que la tradition politique classique a opposée, depuis l'Antiquité, à ce régime. Il sait mieux que tous ses devanciers en dépeindre les faiblesses : l'instabilité, l'imprévision, le clientélisme... Il réussit également à réfuter complètement les principes du contractualisme tels que Rousseau les a exposés dans *Le Contrat social*. Parallèlement, il présente l'apologie la plus convaincante qui soit de la monarchie. Le seul aspect du problème de la démocratie sur lequel il soit nécessaire de prolonger et de dépasser la critique maurrassienne est sans nul doute celui de la métamorphose de la démocratie moderne en une véritable religion séculière avec ses dogmes, sa morale, sa métaphysique. Non que Maurras n'ait pas vu ce phénomène, de nombreux textes - spécialement ceux qui scrutent les rapports entre *Romantisme et Révolution* -, prouvent au contraire

qu'il en avait le pressentiment, mais il manquait à Maurras la contemplation de la société post-moderne que nous avons sous les yeux pour lui prouver à quel point ce pressentiment était fondé.

En quête d'une définition

Pour nous, aujourd'hui, ce pressentiment s'est mué en évidence. Restait à rendre compte de ce phénomène. C'est à cette tâche que s'est consacré Maxence Hecquard dans les trois cents pages de sa remarquable étude. Convoquant tour à tour l'étymologie, l'histoire, la philosophie, il nous invite à une passionnante chasse à la définition dans la première partie de son travail (« observer ») qui aboutit à ce constat : « *La définition usuelle est fautive. La démocratie n'est pas le pouvoir du peuple. Elle n'existe pas en ce sens. Sa nature est autre et bien plus que cela* » (p. 269). Puis, il démontre méthodiquement dans la deuxième partie (« comprendre ») que « *la démocratie moderne [...] n'est intelligible qu'au travers d'une métaphysique du devenir qui lui donne sa cohérence* » (p. 269). La critique maurrassienne mettait déjà en évidence l'incompatibilité de la démocratie moderne avec les communautés naturelles, la famille notamment. Maxence Hecquard va plus loin : « *C'est l'édifice, la nature elle-même, que nie la démocratie : les essences, les natures ne sont pas ordonnées entre elles pour former la Nature* » (p. 93). Bien sûr, il ne s'agit pas de la nature au sens où l'entend la biologie moderne mais au sens où l'entendaient par exemple les Grecs. Cette Nature, ce Cosmos,

suppose que les idées que nous avons des choses sont réelles, non au sens platonicien (elles n'existent pas en dehors de nous avec une réalité substantielle) mais au sens où l'entendaient un Aristote ou un saint Thomas d'Aquin (elles existent d'une certaine manière, non substantielle mais bien réelle, dans les choses et dans notre intelligence), et qu'elles sont ordonnées à une fin et non jetées là par le Hasard...

Les griffes du Léviathan

L'idée maîtresse de Maxence Hecquard est que notre modernité possède une métaphysique qui lui est propre, une métaphysique nominaliste et existentialiste qui ne reconnaît l'existence que des individus et refuse toute idée de nature (essence) et de finalité. Quant à la démocratie moderne, elle n'est plus dans ce contexte un régime politique, une manière d'organiser la société, mais l'expression collective (politique, morale, idéologique) de cette métaphysique. Malheur aux hérétiques qui viendraient à reconnaître ce lien et à le dénoncer ! L'État moderne veille en effet à ce que les dogmes de la nouvelle religion ne soient pas contestés. Cet État moderne, le Léviathan dont parle Hobbes, possède d'ailleurs un pouvoir sans limite puisqu'il ne reconnaît plus, à la différence de l'État traditionnel, aucune loi naturelle ou divine au-dessus de la volonté de l'homme et donc du législateur. C'est sur cette révélation, sur cette apocalypse au sens premier du terme, que s'achève la réflexion de Maxence Hecquard, une réflexion dont nul ne pourra plus faire l'économie s'il veut comprendre quelque chose à la situation présente. ■

Stéphane Blanchonnet
www.a-rebours.fr

✓ Les références de pages renvoient à la seconde édition des *Fondements philosophiques de la démocratie moderne* (François-Xavier de Guibert, 298 pages, 25 euros).

CITATIONS

Relire Maurras

Si Maurras peut être complété (voir ci-contre), il mérite d'abord d'être relu. Considérations sur la démocratie et la représentation de la nation face au gouvernement.



« La démocratie n'est pas un fait. La démocratie est une idée. Cette idée inspire des lois. Et ces lois et ces institutions se révèlent de jour en jour plus désastreuses, destructives et ruineuses, plus hostiles aux tendances naturelles des mœurs héréditaires et des coutumes d'un grand peuple, au jeu spontané des intérêts et au développement du progrès. Pourquoi ? Parce que l'idée démocratique est fautive, en ce qu'elle est en désaccord avec la nature. Parce que l'idée démocratique est mauvaise en ce qu'elle soumet constamment le meilleur au pire, le supérieur à l'inférieur : au nombre la qualité, c'est-à-dire la compétence et l'aptitude. » (Charles Maurras, *Nos Raisons*)

Députation

« La députation ne devrait pas être un métier comportant des profits, mais une charge imposant de lourds sacrifices. C'est à l'industriel capable, au commerçant heureux, à l'agriculteur d'expérience, au juriste consommé que la Voix publique devrait aller dire : - Sortez de votre cabinet et de vos affaires ; ce sont nos communes affaires qu'il vous faut prendre en main et faire connaître de l'État. Votre élection ne doit pas être votre œuvre, mais la nôtre. C'est à vous de vous laisser faire, c'est à nous de vous porter et de vous faire triompher... L'élu de l'opinion n'est loyalement élu qu'à ce prix. » (Charles Maurras, *Nos Raisons*)

Parlementarisme

« Il existe un parlementarisme sain, utile, nécessaire, c'est celui des assemblées représentatives des corps et des communautés. Ces assemblées dans l'ordre de leur compétence paraissent avoir un rôle

consultatif de la plus haute importance. Elles peuvent aussi administrer les intérêts professionnels et locaux, et c'est non seulement leur avantage propre, mais d'un point de vue général, c'est l'avantage de l'État, car elles le délivrent d'une lourde charge. En tant qu'il gouverne, l'État doit laisser les compagnies et les corps s'administrer sous son contrôle par leurs délégués et représentations. En tant qu'il légifère, il doit consulter à tout propos et aussi souvent que possible ces délégations compétentes. Tout manquement fait par l'État à cette double règle est une faute qu'il commet contre lui-même. » (Charles Maurras, *Kiel et Tanger*)

Gouvernement

« On confond le gouvernement représentatif avec le gouvernement parlementaire. La confusion est pleine de pièges. Les peuples qui le font évoluent vers l'impasse. Pourquoi ? Parce que, tant que le gouvernement et la représentation sont distincts, tant que le régime est représentatif sans être parlementaire, il subsistera en face du parlement une organisation devant laquelle la nation est représentée. Quand la représentation nationale et le gouvernement se confondent, il n'y en a plus : la nation se fait représenter, mais devant qui ? Devant personne ! Devant elle-même ? Personne. Ce non-moi gouvernemental qu'elle oppose à son moi n'est qu'un simulacre et un prête-nom, le gouvernement émane de son sein et ne vit que par son vote et sa volonté. » (Charles Maurras, *L'Action Française*, 30 août 1932).

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

✓ Civilité

✓ Prénom

✓ Nom

✓ Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Premier abonnement (un an)

France

Étranger

Abonnement ordinaire

Un an

Six mois

Abonnement de soutien

Un an

Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques

Un an

Outre-mer (un an)

DOM

TOM

Étranger (un an)

Europe

Autres pays

❑ ANTICIPATION

À la source des dystopies

Mises en scène par la science-fiction, les utopies constituent un genre littéraire initiées par Thomas More au XVI^e siècle. Elles n'ont pas manqué de nourrir des réactions, des contre-utopies, ou dystopies. Explications.



L'île d'Utopie réinterprétée au XXI^e siècle

Comme l'a montré Stéphane Piolenc dans les numéros 2813 et 2814 de *L'Action Française 2000*, la dystopie, ou contre-utopie, constitue une critique acerbe de notre société postmoderne. On distingue souvent ce genre narratif de celui de l'utopie, apparu à la Renaissance et considéré comme le parangon de l'humanisme. Pourtant la frontière entre les deux semble ténue et pourrait nous inciter à porter un regard d'autant plus critique sur la modernité.

Passer à la réalité

Il y a eu de nombreux débats pour déterminer si les utopies voulaient ou non appliquer leur modèle à la réalité. De fait, à l'époque de Thomas More, elles constituaient plutôt une violente critique de la société européenne de la Renaissance, fustigeant l'individualisme naissant et la domination de l'argent. Thomas More divise ainsi son ouvrage *Utopia* en deux parties, la première exprimant sous forme de dialogues les différentes critiques que l'humaniste assène à son époque, tandis que la seconde propose un remède à travers la description de l'île d'Utopie, des Utopiens et de leur société. Cette dernière s'oppose à l'extension du commerce et de l'argent, n'utilisant l'or que pour décorer les objets les plus vils comme les pots de chambre ou les chaînes des esclaves. La société est coupée presque entièrement du monde extérieur. Utopus, le fondateur de l'île, a ordonné que soit tranché l'isthme qui reliait la presqu'île au continent, créant artificiellement une île à part entière. Tout est contrôlé dans la société, que ce soient les heures de repas, de travail ou de sommeil. On n'y choisit pas son emploi, son lieu d'habitation, ses vêtements et les possibilités de distraction sont fort

réduites. Tout est pensé pour que le collectif prime sur l'individu, à tel point que ce dernier se retrouve étouffé et qu'il n'existe pas même d'art par crainte de voir se développer du génie et par conséquent de l'inégalité. Pourtant, cette société est harmonieuse en ce sens que tout y est bon et réglé. Tout est gratuit, nul ne souffre de faim ou de manque de logement, et chacun intériorise les fondements de la loi et les choisit volontairement, obéissant à ce que préconisera plus tard Jean-Jacques Rousseau en affirmant qu'« obéir à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »¹. En somme, si cette société est bonne c'est qu'elle est à bien des égards inhumaine. L'éducation et les institutions tendent à la régénération de l'humanité, à sa modification profonde : « Ces institutions, si différentes de celle des autres peuples, gravent dans le cœur de l'Utopien des sentiments et des idées entièrement contraires aux nôtres. »² Ce modèle dirigiste, si proche de celui présenté dans les dystopies du XX^e siècle, se retrouvera dans presque toutes les utopies qui seront

écrites à la suite de celle de Thomas More. Nous l'avons dit, ce modèle utopique n'avait pas pour ambition de se concrétiser. Thomas More lui-même dit que la société des Utopiens comporte bien des points qui mériteraient d'être discutées comme « une foule de choses que je souhaite voir établies dans nos cités. Je le souhaite plus que je ne l'espère. » Il n'y a donc chez lui aucune espérance de voir accomplir cette société rêvée. C'est que l'époque ne s'y prête pas, les mentalités comme les progrès scientifiques et technologiques ne le permettant pas.

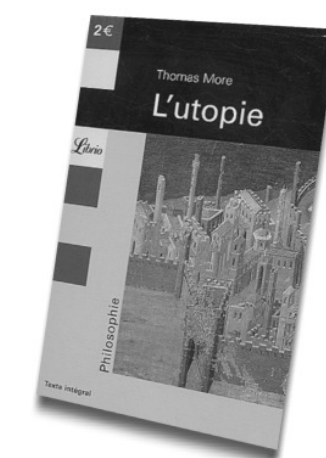
Rupture au XVIII^e siècle

Mais ces progrès apparus, l'utopie s'est très vite présentée comme possible pour les hommes du XVIII^e siècle, non plus dans l'immédiateté mais dans le temps : l'ailleurs n'était alors plus géographique mais temporel, ce qui a donné naissance à l'uchronie dès 1771 avec *L'An 2440* de Louis-Sébastien Mercier. Ce nouveau genre littéraire, charnière entre l'utopie et la dystopie, fonde une uto-

pie moderne, cinétique et non plus statique, conforme au mythe du progrès qui s'affirme avec les Lumières. « L'adjectif "utopique" ne désigne plus ce qui n'a "pas de place", ne peut pas avoir de place, dans l'univers historique, mais plutôt ce à quoi la puissance des sociétés établies interdit de voir le jour. »³

Bonnes intentions

L'utopie reste toutefois pleine de bonnes intentions et tandis que la société continue de se transformer, le XIX^e siècle constitue le point d'orgue de l'évolution du genre. En pleine époque de positivisme scientifique et de révolution industrielle, la société idéale va désormais pouvoir se concrétiser à travers un développement technologique, politique et philosophique qui s'accroît jusqu'à aujourd'hui. C'est la naissance de la dystopie, ou contre-utopie, non plus favorable à l'utopie mais souhaitant la mettre en scène pour en relever la dimension liberticide. À Étienne Cabet affirmant dans son *Voyage en Icarie* que « nous faisons en faveur de l'humanité ce que ses oppresseurs faisaient contre elle », Émile Cioran répondra dans son *Histoire et utopie* que « ce qui était pour elle perfection est pour nous tare ; ces chimères sont nos malheurs ». Entre utopie et contre-utopie il n'y a guère de différence, chacune représentant une société bien souvent coupée du monde, dirigiste et autoritaire, collectiviste, s'opposant à tout développement individuel et personnel, maîtrisant et dominant la nature, s'affirmant capable de donner à chacun bien-être et bonheur. Seules les intentions de l'auteur changent, la dystopie dévoilant l'enfer d'une société rêvée matérialisée dans le réel tandis que l'utopie n'avait pas considéré les enjeux de ce passage à la pratique : « Ils apportaient la lumière à la masse. Puis venaient les hommes de la pratique, les vainqueurs des guerres civiles et les titans d'ères nouvelles, les favoris de l'Aurore. Dans leur action, l'Utopie culminait et trouvait son échec. »⁴ C'est tout un modèle humaniste qui échoue dans la dystopie, mais aussi dans l'histoire à travers les expériences communistes. Ce que nous révèlent les similarités entre les deux genres, c'est qu'il ne s'agit pas là d'un échec dû à une mau-



vaise mise en pratique mais d'un échec annoncé dès l'origine, dès ces quelques projets de la Renaissance dont vont hériter les Lumières et qu'elles vont tendre à réaliser. C'est donc à une lecture critique de l'humanisme et de la modernité que nous invite cette constatation, en amont de la critique des sociétés contemporaines qui ne sont que l'achèvement d'une pensée dont il faut aujourd'hui faire l'inventaire. Dès la Renaissance sont soulevés de nombreux sujets qui seront ceux des Lumières et qui sont encore ceux qui posent problème aujourd'hui, ce dont témoigne la vitalité de la science-fiction : le rapport au monde et à la nature, la dignité de l'homme et son essence, l'éducation, le bon gouvernement politique, l'utilisation des médias, la culture classique, la religion...

Les utopies en marche

« Les utopies apparaissent comme bien plus réalisables qu'on ne le croyait autrefois. Et nous nous trouvons actuellement devant une question bien autrement angoissante : comment éviter leur réalisation définitive ?... Les utopies sont réalisables. La vie marche vers les utopies. Et peut-être un siècle nouveau commence-t-il, un siècle où les intellectuels et la classe cultivée rêveront aux moyens d'éviter les utopies et de retourner à une société non utopique, moins parfaite et plus libre. »⁵ ■

Dimitri Julien

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*, livre I, chapitre 8.

² Thomas More, *Utopia*, livre II.

³ Herbert Marcuse, *Vers la libération*.

⁴ Ernst Jünger, *Heliopolis*.

⁵ Nicolas Berdiaeff, épigraphe introduisant *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley.

L'utopie Un genre littéraire

L'UTOPIE prend forme chez le philosophe, humaniste et homme politique anglais Thomas More. Celui-ci écrit son *Utopia* en 1516, inventant ce mot appelé à une longue postérité. À bien des égards, ce terme est étymologiquement ambigu, signifiant à la fois le "pays de nulle part"¹ et le "lieu où tout est bien"². Ainsi se dessine un monde particulier mêlant l'irréel et l'onirisme ; c'est ce monde que nous présente Thomas More dans son essai : l'île d'Utopie. Toutefois la chose a précédé le mot et Thomas More est bien

plus l'inventeur du genre littéraire que de l'idée. S'inspirant lui-même de nombreux ouvrages des époques précédentes, il se conforme à l'humanisme de la Renaissance qui préconisait un véritable retour à l'Antiquité. On y trouve les différentes sources de l'utopie : *Les Oiseaux* d'Aristophane, *La République* de Platon, l'île du Soleil décrite au livre II de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, ainsi que les thèmes de l'âge d'or ou du paradis terrestre. *Utopia* de Thomas More est toutefois la première œuvre à totaliser les différents thèmes propres au genre de l'utopie : l'insularisme, avec une autarcie économique et une valorisation du système agricole ; la présence d'une régularité ou d'un certain

fixisme avec notamment un Législateur presque divin qui est à l'origine de la cité ou la contrainte ; le dirigisme et la contrainte, dans un modèle collectiviste ; le bonheur collectif privilégié contre la prétention de l'individu ; l'importance de l'éducation ; l'approvisionnement et la domination de la nature propre au schéma cartésien. Tel est le modèle qui relie toutes les utopies entre elles. Ces six principes, nous les retrouverons souvent dans la dystopie contemporaine. ❑ D.J.

¹ Du privatif latin "u" et de "topos" (le lieu), expression employée par Raymond Trousson dans son ouvrage *Voyages aux pays de nulle part - Histoire littéraire de la pensée utopique*.

² Du préfixe grec "eu" (bon).

CMRDS

L'université d'été d'AF

Dispensant une formation intellectuelle et militante, le Camp Maxime Real del Sarte se déroulera cette année en Vendée, du dimanche 21 au dimanche 28 août.



Déjà, Maurice Barrès, que Maurras ne réussit pourtant pas à convertir à la solution monarchique, l'affirmait : « L'Action française est une vertu éducatrice ». Depuis lors, même ceux qui la quittent, même ses adversaires, tous reconnaissent à l'Action française cette qualité de solide école de formation politique. Or de toutes nos activités et manifestations de l'année, le Camp Maxime Real del Sarte, est celle qui réalise de la manière la plus éclatante cette dimension for-

matrice de l'Action française. L'année 2011-2012 sera marquée par la campagne présidentielle et la démagogie des partis démocratiques y atteindra son paroxysme quinquennal... Il est donc tout naturel que nous cherchions à résister à cet avilissement de la pensée en nous consacrant à une étude rigoureuse et approfondie du système démocratique. Mais nous n'oublierons pas non plus les questions politiques actuelles que les candidats à l'élection vont exploiter pour se consti-

tuer une clientèle mais que, pour notre part, nous aborderons sans passion idéologique et avec le sang-froid que réclame l'état pré-occupant du pays. Je vous invite donc à venir nombreux vous former et préparer l'année politique en compagnie des militants et des cadres de l'Action française pour cette 58^e édition du CMRDS ! ■

Stéphane Blanchonnet,
Président du Comité directeur
de l'Action française

✓ Le Camp Maxime Real del Sarte se déroulera cette année en Vendée, au Logis Sourdy (85130 La Gaubretière), du 21 au 28 août.

✓ Retenez dès à présent votre place ! Participation : 20 euros par jour ; 140 euros pour la se-

maine jusqu'au 15 juin, 160 euros après. Inscriptions au Centre royaliste d'Action française, CMRDS 2011, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS (chèques à l'ordre du CRAF). Renseignements : cmrds@action-francaise.net, 06 88 97 00 40.

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Rendez-vous à cette adresse pour trouver un kiosque où l'acheter :

www.trouverlapresse.com



Cette année, le CMRDS prend ses quartiers en Vendée. Inscrivez-vous sans tarder !

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF	Trésorier	Provinces
Stéphane Blanchonnet	Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Secrétaire administratif	Militantisme
Olivier Perceval	Marie-Suzanne	Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint	de Benque d'Agut	Responsable opérationnel
Romain Hellouin	Formation	François Bel-Ker
	Marc Savina	

» NANTES

□ Samedi 18 juin, à l'occasion d'une belle journée d'unité et d'amitié royaliste et française, Olivier Perceval et Hilaire de Crémiers prendront tous les deux la parole, au nom, respectivement, du CRAF et de la RN. Ils seront les hôtes de l'URBVM. Renseignements : urbvm@hotmail.com

» NÎMES

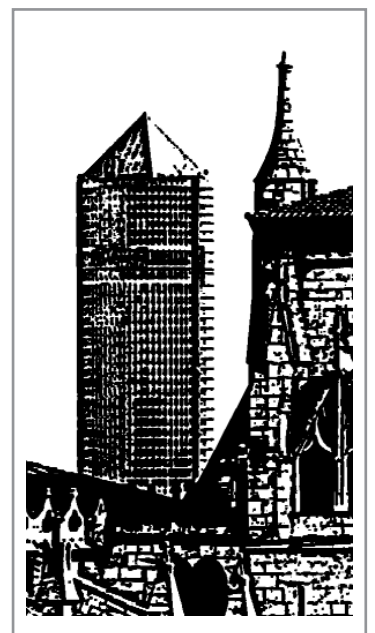
□ Le cercle Saint-Charles vous propose une dernière réunion avant les vacances le samedi 18 juin à 14 heures à la Brasserie Le Palace (angle Esplanade-rue Régale).

» PARIS

□ L'association Avenir de la langue française, présidée par Albert Salon, appelle à manifester le samedi 18 juin pour « dénoncer les effets du mondialisme financier », « crier notre refus de laisser étrangler la langue française », « exiger du gouvernement l'organisation avant la fin de 2011, d'États généraux de la langue française et de la Francophonie ». Rendez-vous à 14 h 30 devant le Panthéon.

» LYON

□ Les sections lyonnaises du CRAF et la RN vous invitent à venir conclure avec tous leurs membres une année militante couronnée de nombreux succès autour d'un barbecue convivial, en plein air, dans le jardin de notre ami Roméo, le jeudi 23 juin, à partir de 19 h 30 (PAF : 8 euros). Plus de renseignements au 06 82 83 92 00.



Le nouvel insigne de l'AF est disponible

□ L'insigne blanc est le nouvel insigne officiel du mouvement. Son prix de vente est de 10 euros (chèque établi à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix des Petits Champs, 75001 Paris).

□ L'insigne bleu est celui des vendeurs volontaires et des militants méritants. Il peut être remis, de manière officielle, par un cadre du mouvement lors d'un événement de section (fête de Jeanne d'Arc, 11 novembre, etc.), fédération (meeting, session, etc.) ou national (banquet, fête de Jeanne d'Arc, CMRDS, etc.). Cet insigne ne peut être vendu.



□ L'insigne rouge est celui des cadres du mouvement. Le secrétaire-général est le seul à pouvoir donner cet insigne.

» DÎNER-DÉBAT

Le prochain dîner-débat de Radio Silence - à l'occasion de son 11^e anniversaire - se tiendra le jeudi 16 juin à 19 h 30 au restaurant Le Poussin, 2 rue Poussin Paris 16^e, à l'angle de l'avenue Mozart (métro 9 et 10, station Michel-Ange-Auteuil), avec

Philippe Plonsard d'Assac, écrivain catholique, auteur de la lettre d'information *La Politique*, sur le thème : « le mondialisme destructeur des nations ». Places limitées. Participation : 30 euros : étudiants et chômeurs : 25 euros. Inscription : La Voix du silence, 5 rue Dufrénoy, 75116 Paris.

□ **DAVID MASCRÉ**

« Le mystère de la France »

Docteur en mathématiques et docteur en philosophie et histoire des sciences, David Macré est également titulaire d'un DEA en études germaniques et d'un troisième cycle en criminologie. Associé aux travaux de plusieurs fondations, il enseigne à l'université Paris V et à l'école des hautes études internationales.

□ *L'Action Française 2000* - Votre livre *De la France* s'ouvre sur les réflexions paradoxales que le débat de 2010 sur l'identité nationale inspireront aux historiens dans trois siècles. Pourquoi ?
□ David Macré - Il m'a semblé nécessaire, pour approfondir le débat sur cette affaire centrale pour l'histoire de France et la réflexion politique, de se dégager du temps de l'immédiateté et de prendre le point de vue de Sirius.

□ La France est, à vos yeux, un triple « *mystère du politique* », comme nation, comme principe, comme civilisation ; qu'entendez-vous par là ?

□ Elle est un mystère comme nation parce qu'elle dispose tout d'abord d'une configuration géographique exceptionnelle maintes fois remarquée par les géographes ou chantée par les poètes. C'est un pays d'équilibre, qui ne connaît pas d'excès climatiques et jouit d'une grande variété de paysages et de cultures qui s'harmonisent en un tout unifié. Ce qui nous conduit au deuxième mystère, le principe d'unité, qui constitue fondamentalement notre nation depuis le baptême de Clovis : unité territoriale, dynastique et religieuse. La France est également un mystère du fait de son ancienneté. Si la Gaule la préfigure, elle est avant tout la synthèse du triple héritage gaulois, romain et franc. Elle en retire sa spécificité culturelle et politique, consacrée, en 496, par une vocation à l'universel : sa soumission reconnue au Christ par le baptême de Clovis, qui est également celui de la France. De ce baptême, véritable acte fondateur de la geste française, la France tire sa triple unité : religieuse, politique et dynastique. Cet aspect est déterminant. Du fait de cette triple unité, la France porte une civilisation originale qui, lorsqu'elle s'exprime à plein, donne des fruits magnifiques. Le drame est que, lorsqu'elle trahit sa mission, ses fruits peuvent devenir vénéneux.

□ Évoquant également la France comme combat, vous écrivez : « *Il existe un fil d'Ariane invisible qui, de Vercingétorix à Bastien-Thiry, unit les grands hommes qui, par leur dévouement et leur sens du sacrifice, firent l'histoire de France et surent incarner son esprit.* » Pourquoi avoir réuni ces deux noms ?
□ J'ai cité, parmi une multitude d'autres, deux pères historiques marquants, mais qui ne constituent que des points d'ancrage dans une très longue liste qui est aussi une très longue filiation. Je n'oublie ni Jeanne d'Arc, ni Bayard, ni Duguesclin, ni saint Vincent de Paul, ni saint François de Sales, ni les religieuses de Com-



piègne, ni Péguy, ni Bernanos. Je tenais à montrer, par contraste avec la médiocrité, voire la nullité, des propos tenus à l'occasion du débat sur l'identité nationale, combien la France était un pays riche par son histoire et sa culture aussi bien que sa mission et sa vocation. La mission de l'historien et du philosophe est de repenser ce temps long, de retrouver ce fil d'Ariane qui seul permet de réunir les morceaux de notre histoire, aujourd'hui présentés comme éparés et éclatés, ce qui nous interdit de nous comprendre nous-mêmes.

□ Que pensez-vous du phénomène "identitaire" ?

□ J'explique dans mon ouvrage que l'identité - terme qui renvoie finalement à ce que les auteurs du XIX^e siècle désignaient sous le terme de "race" au sens péguyste du terme - ne se conçoit pas hors de l'idée de filiation et de génie culturel : l'identité, c'est l'ensemble des traits caractéristiques propres à une civilisation. Un écrivain né en Afrique ou en Chine peut fort bien devenir, en ce sens, un membre plein et entier de la race française s'il se fonde dans cet héritage culturel. En revanche, comme l'explique Brunetière, on ne saurait être français et anticatholique. Il y a en effet conformation et conformité fondamentale entre l'être profond, le patrimoine génétique, de la civilisation française, et l'héritage catholique.

Un Français ne peut pas ne pas reconnaître la place centrale du catholicisme dans l'histoire de France. J'essaie du reste de mon-

trer dans mon ouvrage qu'une grande part du drame contemporain provient du fait qu'à partir de la fin du XVIII^e et plus encore du XIX^e siècle, on a tenté de nier radicalement le rôle de cette continuité fondatrice du catholicisme. À mes yeux, la compréhension du mystère de la France passe par la réappropriation de cet héritage dans toute sa complexité. Pour comprendre l'histoire temporelle, sociale et politique de la France, il faut donc faire appel non seulement à son histoire religieuse mais aussi à une histoire surnaturelle.

□ Le discours identitaire ne vous semble-t-il pas réducteur par rapport au mystère de la France ?

□ Le mot "identité" est finalement très moderniste : il renvoie à des formes de subjectivités individuelles, aux choix singuliers - et donc toujours relatifs et révisables - de citoyens s'identifiant à une tribu ou à un système de valeurs. L'"identité", au sens moderne, se marie très bien avec le tribalisme, voire le clanisme - deux maux majeurs de notre époque. Que les marqueurs de cette identité soient vestimentaires, comportementaux ou linguistiques, ils renvoient toujours au clan, à la tribu, et donc au particularisme de groupes qui se constituent contre la cité, comme je l'ai montré dans mon livre *Des Barbares dans la cité*. Les non-langages que sont le verlan ou les sabirs des banlieues marquent tout sauf la constitution d'une cité : il reflète l'ordre ultra-violent des gangs. Le passage par le discours identitaire me semble pour cette raison une très

mauvaise tactique pour reprendre à bras-le-corps l'héritage de la civilisation française.

□ Vous allez jusqu'à écrire que la France « *dans ses triomphes les plus glorieux comme dans ses déroutes les plus infamantes* [...] *semble refléter quelque chose du dessein divin* »... La France « *comme vocation* » regarderait-elle vers le Ciel ?

□ C'est un des points les plus énigmatiques et les plus profonds que j'aie découverts au fur et à mesure de l'écriture de ce livre : cette thèse n'est du reste pas mienne. Elle est attestée à travers notre histoire par d'immenses saints, comme Jeanne d'Arc, ou par de grands écrivains, comme Péguy ou Bernanos. Thomas d'Aquin assigne à chaque nation, comme à chaque espèce vivante, un ange protecteur. Cela pourrait expliquer le miracle de leur survivance et de leur résistance finalement victorieuse face aux tentatives mondialistes récurrentes d'écrasement ou d'engloutissement. De même que les nations d'Europe de l'Est sont sorties victorieuses de soixante ans de domination soviétique, les nations européennes sortiront probablement victorieuses de soixante-dix ans de domination américaine. Quelle que soit la forme politique prise par leur organisation, il y a quelque chose d'irréductible dans l'histoire et le génie des peuples. La France ne fait pas exception à cette règle : plus qu'une autre nation, elle a un message particulier à faire passer. Lorsqu'on médite son passé, on découvre que les moments d'abaissement pro-

fond ou de redressement miraculeux qui caractérisent son histoire concordent étonnamment avec son infidélité ou sa fidélité à sa vocation originelle.

□ « *Pour l'essentiel, concluez-vous, il faudra tout reconstruire. Et tout reprendre à zéro* »...

□ Je ne suis évidemment pas un partisan de la *tabula rasa*. Nous ne partons pas de rien, comme le montrent les legs encore debout du passé. Notre trésor ne demande qu'à être redécouvert, comme Jean-Paul II nous y avait incités en 1980 lors de sa visite en France, en lançant au peuple français cet appel prophétique : « *France, qu'as-tu fait de ton baptême ?* » À nous de l'entendre en en revivifiant les fruits et en refusant d'adhérer à des projets pervers et destructeurs qui vont à l'encontre de cette vocation.

□ Si vous avez écrit ce livre, c'est, au fond, que, contrairement à ce que prétend, pour nous provoquer, Oskar Freysinger, la France n'est pas « *foutue* »... Quelles sont à vos yeux les raisons d'espérer ?

□ Elles sont de deux ordres. Les premières sont rétrospectives, fondées sur la considération des effondrements passés : durant la guerre de Cent ans, les guerres de religion, en 1870 ou en 1940, la France est en danger de mort. Pourtant, à chaque fois, la France s'est relevée. Des générations nouvelles ont repris le flambeau et redonné corps à la civilisation française. Les secondes sont d'ordre plus surnaturel et s'expriment dans la plus haute littérature : Corneille, Bossuet, Péguy, Bernanos, Rostand. Toutes révelent cette capacité du génie français à donner sa pleine mesure même lorsque tout semble perdu ; à espérer même contre toute espérance. C'est une leçon d'avenir, même si, incontestablement, la crise morale, intellectuelle et spirituelle que traverse aujourd'hui la France est la plus grave de son histoire. Les situations sont plus contrastées dans le reste de l'Europe où les conditions historiques, politiques, économiques et spirituelles varient fortement d'un pays à l'autre. Il est certain, en revanche, que l'idéologie promue aujourd'hui par les instances européennes est délétère pour l'âme des peuples européens et mortifère pour les nations. Certains pays résistent et les mouvements de contestation que l'on observe deci delà soufflent peut-être déjà le flambeau de la révolte.

□ La France en fait-elle partie ?

□ Je ne saurais répondre. Ce qui est vrai, c'est qu'une partie du peuple français est dans un réel état de désarroi, d'hébétéude, voire d'abrutissement, mais qu'il existe en son sein des ferments de réaction, qui sont peut-être dus à nos ancêtres gaulois. On peut attendre tout du peuple français, même le meilleur ! ■

Propos recueillis
par François Marcilhac

✓ *De la France*, éd. de l'infini (61 rue du Jard, 51100 Reims, www.editions-infini.fr), 202 p., 22 € (27 € franco).